

CE RAPPORT ANNUEL A ÉTÉ CONÇU ET RÉALISÉ PAR LE DÉPARTEMENT INFORMATION D'ESSO STANDARD SAF AVEC LA COLLABORATION DE "LIAISON ET INFORMATION FINANCIÈRES". COUVERTURE ET GRAPHIQUES DE R. ADAM.

ESSO STANDARD

SOCIÉTÉ ANONYME FRANÇAISE

CAPITAL : 35 484 030 000 FRANCS

62, AV. CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS 8

[illegible]

*

Robert ANDRÉ — Président d'Honneur

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Serge SCHEER	Président Directeur Général
Jacques BALLET	Administrateur
Robert de BILLY	Administrateur
Francis FABRE	Administrateur
Marcel KETTEL	Administrateur
Emmanuel MONICK	Administrateur
Robert PRÉAUD	Administrateur
Raymond B. YOUNG	Administrateur

COMITÉ CONSULTATIF

Serge SCHEER	Président
Jacques BALLET	Directeur Général
Georges WICART	Directeur
Jules ARMAND	Directeur
Auguste SCHLAGETER	Directeur
Charles E. Van der BURGH	Directeur
Jean de VRIES	Directeur
George R. WALKER	Directeur

*

Contrôleur	Georges GRONDIN
Trésorier	Albert BARRAUD

*

Commissaires aux Comptes

Titulaire	Albert VEYRENC
Suppléant	Gaston THIBAULT

15 mai 1959

RAPPORT ANNUEL 1958

DOCUMENTS PRÉSENTÉS
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 25 JUIN 1959
COMMUNIQUÉS
AU COMITÉ CENTRAL D'ENTREPRISE
LE 10 JUIN 1959



EN BREF...

	1958	1957
Profondeurs forées (Esso REP)	40.300 mètres	42.800 mètres
Production de pétrole brut (Esso REP)	1.202.900 tonnes	1.223.200 tonnes
Achats de pétrole brut	3.846.000 tonnes	3.775.000 tonnes
Brut traité à la raffinerie de Port-Jérôme	3.857.000 tonnes	3.541.000 tonnes
Ventes totales de produits finis	3.949.000 tonnes	3.594.000 tonnes
Salaires et dépenses sociales	11.227.000.000 F	9.538.000.000 F
Dépenses d'immobilisations	26.176.000.000 F	10.606.000.000 F
Chiffre d'affaires	225.462.000.000 F	197.641.000.000 F
Impôts, taxes et droits de douane	107.071.000.000 F	75.784.000.000 F
Bénéfice net de l'exercice	3.248.000.000 F	2.714.000.000 F

AVANT-PROPOS

En présentant en 1949 à la Presse Économique et Financière le premier Rapport Annuel de notre Société, rédigé et préparé selon une formule quelque peu audacieuse à l'époque, je ne pouvais imaginer le succès que cette initiative devait rencontrer, ni même prévoir le nombre croissant de sociétés françaises qui adopteraient cette attitude de clarté, d'information objective et complète, que tant d'actionnaires réclamaient à juste titre.

Dix ans ont passé. C'est avec une très grande satisfaction que nous avons, depuis, enregistré conseils et critiques nous permettant de perfectionner chaque année ce travail qui est le vivant témoignage de notre foi dans l'intelligence et la fidélité de nos actionnaires.

Nous avons même eu la joie de constater l'usage qui était fait de nos Rapports dans le domaine de l'Enseignement : nombreux sont en effet les professeurs qui nous demandent ces brochures annuelles pour étoffer leurs cours, les rendre plus réels en les illustrant par un exemple vivant, concret, celui d'une grande société qui s'efforce sans relâche de concilier l'intérêt de ses actionnaires avec celui du Pays.

Qu'il me soit permis de le redire ici : l'Industrie ne se développera dans la liberté que si elle prend ses responsabilités au grand jour et si elle agit ouvertement sous les feux croisés de l'opinion.

*

Mais la volonté d'informer n'est qu'une des caractéristiques de l'entreprise moderne. Il en est d'autres sans lesquelles nous ne pouvons

progresser, telle que la nécessité de faire appel aux sciences les plus diverses qui sont en plein développement.

Nous pensons notamment à la recherche dans tous les domaines autres que ceux de la technique industrielle. Qu'il s'agisse de la recherche opérationnelle qui aide la Direction Générale à préparer les meilleures options, et pour laquelle nous avons créé un service spécial, de l'étude des marchés ou de la simplification des tâches administratives, nous nous orientons résolument vers l'utilisation des ordinateurs électroniques dont le premier vient d'être installé à notre raffinerie de Port-Jérôme, en attendant celui, plus important, qui équipera l'an prochain nos services centraux.

Quant à la sociologie appliquée, elle nous permettra de mieux situer nos activités dans le contexte humain, surtout au moment où nous faisons nos premiers pas dans une véritable organisation scientifique de notre Société, en préparant une meilleure utilisation des hommes, de la matière et du temps, c'est-à-dire en travaillant selon les règles d'une saine ÉCONOMIE.

*

En terminant ces quelques lignes, je voudrais faire allusion à certaines de nos préoccupations qui ressortissent davantage à la politique générale qu'à un compte rendu d'activité. L'an dernier, dans l'avant-propos de notre Rapport Annuel, j'émettais le vœu que la conjoncture politique pût être orientée de telle sorte que l'acte de foi que constituaient nos larges investissements fût justifié. Tout en reconnaissant que cette justification nous est déjà largement apportée, je voudrais pourtant ajouter à cette constatation un vœu : c'est que le nouveau Conseil Économique et Social, dont le statut vient d'être arrêté, soit bien le centre d'étude et de réflexion où s'élaboreront les destinées de l'économie française dans une large confrontation des divers points de vue. Je souhaiterais que dans le climat qui entoure nos nouvelles institutions, les projets économiques — fussent-ils gouvernementaux — soient débattus publiquement entre les intéressés : fonctionnaires, usagers, industriels; et que s'institue dès lors la libre discussion aboutissant à cet arbitrage, rendu dans la clarté, qui est le propre d'un gouvernement respecté.

S. Scheer
PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL



21 Mai 1959.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux prescriptions de l'Article 31 des Statuts, nous vous avons convoqués en Assemblée Générale ordinaire pour vous rendre compte de notre gestion pendant l'exercice 1958 et soumettre à votre approbation le Compte de Résultats de l'Exercice et le Bilan, établis au 31 décembre 1958.

L'année dernière, à pareille époque, avant de vous présenter les comptes de l'exercice 1957, nous avions rapidement exposé les perturbations que la crise de Suez avait apportées dans l'organisation de l'industrie pétrolière mondiale et les difficultés d'approvisionnement qui s'ensuivirent, affectant notamment notre industrie : fort heureusement, en 1958, aucun événement important n'est venu contrarier son activité.

Ainsi qu'en font foi les niveaux atteints pour la production, le raffinage et la consommation de produits pétroliers, l'ampleur des progrès réalisés est demeurée, en général, très inférieure à la moyenne des gains enregistrés au cours des années qui précédèrent la crise de Suez : l'évolution de la conjoncture économique s'est révélée peu favorable à la reprise d'une croissance rapide de la consommation de pétrole.

Après plusieurs années d'expansion économique, un début de récession s'est amorcé aux États-Unis à partir du quatrième trimestre 1957. Malgré les mesures adoptées par le gouvernement américain, des signes de reprise ne commencèrent à se manifester qu'au cours du troisième trimestre 1958.

Un mouvement similaire a été constaté en Europe occidentale avec un décalage de quelques mois. En 1958, le développement de la production industrielle s'est ralenti dans la plupart des pays européens, dont la France.

C'est pourquoi, malgré le retour à des conditions d'approvisionnement normales, la consommation de produits du pétrole a progressé en 1958 moins rapidement qu'on ne pouvait l'espérer après la période difficile du premier semestre 1957. L'accroissement de la demande en 1958, par rapport à 1957, a été de 2 % aux États-Unis et est évalué à environ 7 % dans le reste du monde occidental. En France, la consommation sur le marché intérieur a augmenté de près de 11 %, mais aucun progrès n'ayant pu être réalisé en 1957, par rapport à 1956, en raison du rationnement, il convient de considérer ce gain comme intéressant une période de deux ans.

La crise de Suez avait eu comme corollaire en 1957 aux États-Unis, au Canada et au Venezuela, une augmentation de la production de pétrole brut, compensant la diminution de l'extraction dans certains pays du Moyen-Orient. La consommation avait été réduite notamment en France et en Grande-Bretagne, principaux consommateurs européens, par l'institution de mesures de limitation de consommation. Par contre, en 1958, l'arrêt de l'expansion économique aux États-Unis s'est accompagné d'un ralentissement du rythme d'accroissement de la demande de produits pétroliers et d'une baisse de la production du brut dans l'hémisphère américain alors que la consommation réalisait de nouveaux progrès en Europe.

En 1958, la production mondiale de pétrole brut a atteint 905 millions de tonnes contre 882 millions de tonnes en 1957. La part des pays du bloc soviétique ayant été de l'ordre de 130 millions de tonnes contre 113 millions de tonnes en 1957, c'est environ 775 millions de tonnes qui furent produites par le reste du monde



en 1958, soit seulement 6 millions de tonnes de plus que l'année précédente, ce qui représente une progression inférieure à 1 % (*).

Ce taux de progression annuelle est le plus bas de ceux enregistrés depuis la fin de la guerre (à l'exception de l'année de récession de 1949, seule année au cours de laquelle la production de pétrole brut a diminué), le gain moyen depuis cette époque étant de l'ordre de 7 % par an. En fait, la production de brut est retombée aux États-Unis, de 1957 à 1958, de 353 à 328 millions de tonnes et, au Venezuela, de 145 à 138 millions de tonnes. Par contre, avec le retour de conditions d'exploitation normales au Moyen-Orient, la production de cette région a progressé d'environ 38 millions de tonnes pour atteindre 215 millions. Ainsi, en ne tenant pas compte de la production des États-Unis et du Canada qui est consommée essentiellement en Amérique du Nord, ni de celle des pays du bloc soviétique, plus de la moitié de la production du reste du monde est assurée par le Moyen-Orient. Ceci montre l'importance jusqu'à maintenant croissante de cette région pour l'approvisionnement du monde occidental et, en particulier, de l'Europe : les augmentations substantielles de production obtenues ces dernières années pour faire face à la progression de la demande, ont été réalisées — sauf pendant la crise de Suez — dans les régions productrices éloignées des zones de forte consommation, principalement le Moyen-Orient et le Venezuela. Depuis 1948, la production de brut a sextuplé au Moyen-Orient et a progressé de deux fois et demie au Venezuela.

Bien avant la crise de Suez, nous avions insisté — et, en particulier, dans le Rapport relatif à l'Exercice 1955 — sur les conséquences pouvant résulter, pour l'Europe, d'un approvisionnement en pétrole brut provenant presque exclusivement du Moyen-Orient. La situation n'a pas changé de ce point de vue, l'Europe ayant encore acheté dans ces régions environ les neuf dixièmes des tonnages de pétrole brut importé. En fait, la part du Moyen-Orient dans la production mondiale de brut, pays du bloc soviétique exclus, qui était de l'ordre de 23 % en 1956 et était retombée à environ 20 % pendant le premier semestre 1957, est remontée à près de 28 % en 1958.

Certes, les découvertes et les promesses du Sahara offrent de nouvelles perspectives. Pour la première fois, en 1958, les territoires d'Outre-Mer de la Communauté Française ont produit un million de tonnes de brut. Dès 1959, la production de ces territoires dépassera celle de la Métropole. En 1960, un premier pipe-line amènera jusqu'à la côte une part importante de la production du Sahara. En 1961, après mise en place d'un deuxième pipe-line jusqu'à la côte tunisienne, la production de pétrole de l'ensemble de la Communauté Française devrait atteindre le chiffre annuel d'environ vingt millions de tonnes. A plus longue échéance, il y a lieu de penser que les possibilités du Sahara, tant en gaz naturel qu'en pétrole brut, joueront un rôle important dans le ravitaillement énergétique de l'Europe occidentale.

Ces résultats heureux ne doivent pas inciter notre pays à relâcher son effort. Il reste à prospecter au Sahara d'immenses territoires : à cet effet il faudra mettre en œuvre des moyens toujours plus considérables en techniciens, en matériel et en capitaux.

En 1958, 115 forages ont été exécutés au Sahara, représentant 228.000 mètres forés. Plus de 50 milliards de francs y ont été dépensés pour les seuls travaux de recherches et pour le développement des gisements déjà découverts. Des sommes encore plus importantes seront investies dans les mêmes opérations cette année.

Une série d'ordonnances que l'on a appelées le « Code pétrolier du Sahara », promulguées au mois de novembre 1958, est venue préciser et unifier le statut juridique et fiscal des opérations pétrolières dans cette zone, apportant ainsi des assurances plus précises aux sociétés désireuses de participer à la mise en valeur du Sahara. Ces textes, d'une importance capitale en raison de certaines dispositions nouvellement adoptées dans une législation applicable à un territoire de la Communauté, reprennent à la fois l'essentiel de la tradition minière française qui remonte à la loi de 1810 et une partie des dispositions adoptées à l'étranger en raison des conditions particulières des recherches et de la production du pétrole dans les pays neufs. Les dispositions de ce code pétrolier tendent notamment à assurer le partage égal des bénéfices résultant de la production et du transport par pipe-line, entre la puissance publique et les capitaux investis dans l'entreprise. Ces aménagements au droit minier français qui rendent applicable aux opérations pétrolières au Sahara une législation différente, sur certains points, de celle en vigueur dans la Métropole ont été adoptés, selon l'exposé des motifs « avec le souci de permettre, par le moyen d'engagements et garanties réciproques, à des entreprises étrangères de participer en association avec des capitaux français, à la mise en valeur des ressources sahariennes dans un sens qui reste conforme à l'intérêt général ».

Cette participation de capitaux étrangers souhaitée par le gouvernement s'est réalisée, en ce qui concerne notre actionnaire principal, la Standard Oil Company (New Jersey), sous la forme d'une association entre ce Groupe, la Compagnie Française des Pétroles (Algérie) et la Société de Participations Pétrolières (PETROPAR). Une demande de permis de recherches d'hydrocarbures, dans une zone d'environ 20.000 kilomètres carrés, dans le Grand Erg oriental du Sahara français, a été déposée en conséquence le 19 janvier 1959. C'est le Groupe de la Standard Oil Company (New Jersey) qui assurera l'exécution des opérations pendant la première période de cinq ans de validité du permis. Les opérations à entreprendre présentent des difficultés considérables, la zone couverte par la demande de permis étant constituée de grandes dunes de sable nécessitant la mise en œuvre de moyens puissants, notamment en matériel de transport, aérien et terrestre.

L'étendue des territoires à prospecter, leur situation au cœur d'une région désertique, d'accès et de climat difficiles, rendent les recherches au Sahara beaucoup plus délicates que celles poursuivies dans la Métropole et, de ce fait, exigent également des capitaux beaucoup plus importants. Or les découvertes de pétrole à travers le monde s'avèrent chaque année plus coûteuses. Dans les régions où les ressources de

(*) Chiffres Comité Professionnel du Pétrole.

pétrole brut ont déjà été largement explorées, une extraction plus complète de gisements anciens devient de plus en plus onéreuse et la découverte, puis la mise en production de nouvelles structures moins favorablement situées nécessitent des dépenses accrues. Les sociétés de pétrole doivent assumer des charges financières de plus en plus lourdes pour rester en mesure de répondre à une consommation en hausse continue.

C'est ainsi que votre Société, depuis 1951, époque à laquelle elle a commencé des recherches de pétrole en France, jusqu'à la fin de 1958, a engagé dans ses permis de recherches du sud-ouest, par l'intermédiaire de sa filiale Esso REP, plus de vingt milliards de francs. Certes, nos efforts furent rapidement encouragés et récompensés par la découverte du champ de Parentis en 1954, suivie de celle des gisements de Mothes en 1955 et de Lugos en 1956. Mais si aucune découverte importante n'a eu lieu depuis cette époque, les techniciens d'Esso REP n'en ont pas moins continué avec ténacité leurs prospections et ont étendu leurs travaux aux permis accordés à la fin de 1957 dans le sud du Bassin Aquitain, en association avec la Compagnie d'Exploration Pétrolière.

Les découvertes prometteuses du Sahara ne doivent naturellement pas conduire à diminuer l'effort entrepris dans la Métropole. Une importante production de pétrole brut en France est toujours souhaitable. La mise en exploitation rapide du champ de Parentis, dès sa découverte en 1954, a assuré la production de plus de quatre millions de tonnes de pétrole brut en quatre ans. Une production intéressante a été également obtenue dans le Bassin Parisien. Nous sommes persuadés que d'autres découvertes demeurent possibles dans la Métropole, mais qu'elles exigeront encore beaucoup de travail et de temps.

*

Plus des neuf dixièmes des tonnages de pétrole brut mis en œuvre pour approvisionner le marché français ont encore été achetés à l'étranger en 1958. Ces achats pèsent lourdement dans la balance des comptes du pays. L'apport du Sahara ne permettra de les réduire que progressivement : l'essentiel de l'accroissement des besoins français en énergie au cours des prochaines années devra en effet être satisfait grâce au pétrole, l'énergie atomique ne semblant pas devoir être en mesure de prendre une place notable dans le bilan énergétique avant une quinzaine d'années.

De délicats problèmes se poseront à l'industrie : les bruts légers produits jusqu'à présent au Sahara, dont les caractéristiques sont assez exceptionnelles, ne permettent pas à eux seuls de satisfaire qualitativement les besoins actuels du marché français. En effet, le fuel-oil, un des constituants lourds du pétrole, est appelé à occuper une place de plus en plus importante parmi les différentes sources d'énergie. Or les bruts du Sahara découverts à ce jour, riches en produits légers, conviennent particulièrement à la fabrication des essences et des distillats. Le raffinage en France de ces qualités de pétrole brut conduirait donc à une surproduction en ces produits si la totalité des besoins en fuel devait être assurée en même temps et uniquement à partir de ces bruts. La part de la production des bruts du Sahara qui ne serait pas absorbée par le raffinage français devrait donc être vendue sur le marché international et procurer les devises nécessaires à l'achat de brut présentant des caractéristiques complémentaires à celles du brut saharien.

*

L'accumulation des stocks de charbon sur le carreau des mines a conduit certains commentateurs de l'actualité économique à parler à nouveau, en 1958, d'une concurrence entre le charbon et le pétrole. A la clôture de l'exercice 1958, la situation charbonnière était, certes, moins favorable que l'année précédente, les stocks sur le carreau des mines s'étant élevés de 5 à 8 millions de tonnes en un an. Cette situation est moins préoccupante en France que dans d'autres pays de la Communauté européenne Charbon-Acier où elle résulte d'importations considérables de charbon américain, correspondant à des contrats souscrits à une époque de pénurie, particulièrement au moment de la crise de Suez. Il semble difficile de parler en France d'une concurrence fuel-charbon car, par le jeu des taxes, le prix de vente du fuel, à la thermie, est resté légèrement supérieur au prix du charbon. En fait, la conjonction d'un hiver doux, d'une bonne hydraulicité et d'un ralentissement de l'activité économique du pays, en même temps qu'une meilleure utilisation de l'énergie, ont provoqué une baisse de la consommation de l'ensemble des combustibles.

Pour les prochaines années, les études effectuées sur le bilan énergétique français laissent prévoir un accroissement de la consommation d'énergie de l'ordre de 3 % par an, soit entre 3 et 4 millions de tonnes d'équivalent-charbon, alors que les possibilités d'accroissement de la production nationale de charbon sont estimées à environ un million de tonnes par an. L'écoulement de la production française de charbon ne devrait donc pas poser de problèmes majeurs au cours des années à venir.

*

L'examen du bilan énergétique français à long terme a conduit notre industrie à prendre en temps voulu les dispositions nécessaires pour rester en mesure de répondre régulièrement à l'augmentation des besoins. Votre Société a mis sur pied un important programme de construction de nouvelles installations devant accroître en qualité et en quantité la gamme toujours plus variée des produits offerts à la clientèle par les services de distribution ESSO. La plupart de ces installations ont été mises récemment en service, d'autres le seront prochainement.

A Port-Jérôme, dans le domaine du raffinage du pétrole, ainsi que nous vous l'avions déjà indiqué l'année dernière, nous avons entrepris la construction d'une unité de reforming catalytique des essences du type « Powerforming » (*) et d'une unité de désulfuration du gas oil. Ces nouvelles unités ont été mises en service au début de 1959. Dans le domaine des produits chimiques, une unité de fabrication de dodécylbenzène, produit de base pour la fabrication de détergents de synthèse, a été également mise en route au début de 1959. La construction d'une nouvelle unité de fabrication de produits d'addition pour lubrifiants, décidée en 1958, doit être achevée au cours du dernier trimestre de 1959. Mais la principale réalisation dans ce domaine, est l'importante unité de « steam cracking » (*) conçue spécialement en vue de la préparation de produits de base variés pour l'industrie chimique dans les domaines des solvants, matières plastiques, résines, caoutchoucs synthétiques, fibres artificielles, détergents, etc. L'essentiel de la production de cette unité, dont la construction est achevée et sur laquelle on procède actuellement aux opérations de mise en route, sera utilisé par un complexe d'usines de produits chimiques situé à proximité de la raffinerie.

Le printemps 1959 vient d'être marqué également par l'entrée en service de la raffinerie de Bordeaux. Etudiée pour traiter principalement du pétrole brut de Parentis, elle reçoit également des bruts du Venezuela et du Moyen-Orient. D'une capacité annuelle de traitement de 1.600.000 tonnes de pétrole brut, cette raffinerie, construite selon les conceptions les plus modernes, est reliée directement par pipe-line au gisement de Parentis.

Nous vous avions indiqué, l'année dernière, que la création d'une troisième raffinerie, dès que les débouchés le justifieraient, faisait toujours l'objet des préoccupations de votre Conseil. Votre Société est la seule des grandes sociétés de raffinage françaises qui ne se soit pas associée aux divers projets d'établissement de nouvelles raffineries dans la vallée du Rhin. C'est qu'en effet, nos préférences sont toujours en faveur d'une raffinerie côtière méditerranéenne, en raison à la fois de l'existence d'un important marché, éloigné de nos installations actuelles, et des avantages géographiques que présente la région méditerranéenne, tant en ce qui concerne l'approvisionnement que les réexpéditions par voie de mer. Sur un plan plus général, nous considérons la rentabilité d'une raffinerie intérieure comme plus sensible aux variations de la demande de produits du fait que sa situation géographique lui interdit d'utiliser la voie maritime qui est le moyen le plus économique d'évacuer les excédents de produits. Enfin, l'existence maintenant prouvée au Sahara de réserves considérables de gaz naturel qui pourrait être amené dans l'avenir vers les grandes régions industrielles d'Europe occidentale et qui affecterait le marché du fuel, n'a fait que renforcer nos préférences pour une raffinerie sur la côte méditerranéenne.

De 1957 à 1958, la capacité globale des raffineries françaises s'est accrue de plus de deux millions de tonnes, pour atteindre 35,5 millions de tonnes par an. Environ 43 millions de tonnes sont prévues pour 1961. Dans le secteur du raffinage, de même que dans celui des recherches de pétrole, des efforts doivent être poursuivis avec persévérance pour rester en mesure de répondre à la demande. Les méthodes de fabrication évoluent particulièrement vite en raison de la nécessité permanente d'améliorer la productivité, d'abaisser les prix de revient et d'adapter les fabrications aux besoins des consommateurs.

La réalisation du programme industriel qui vient d'être décrit a nécessité des dépenses élevées. Certes, en raison des travaux de construction de la raffinerie de Bordeaux, l'année 1958 fut pour votre Société une année exceptionnelle. Au cours de ce seul exercice, les investissements pour la construction de nouvelles installations de raffinage et d'installations pour la fabrication des produits chimiques représentent à eux seuls plus de 20 milliards de francs.

L'évolution de l'industrie du raffinage a été affectée en 1958, sur le plan mondial, par une faiblesse des prix de vente des produits finis. La marge de raffinage s'en est trouvée réduite. Sur le plan français, la réduction de la marge de raffinage a été plus rapide en raison de la méthode de calcul des prix de vente des produits pétroliers à la sortie des raffineries françaises. Ceux-ci sont établis par référence au prix de vente mondial F.O.B. auxquels sont ajoutés le fret et divers frais. Par conséquent, en période de hausse des prix intérieurs français, le coût du raffinage augmente sans progression correspondante des prix de vente à la sortie des raffineries si les prix mondiaux restent stables, et tant que n'est pas modifiée la parité de change du franc. La dévaluation du franc n'étant intervenue qu'à la fin de 1958, nos résultats de l'année ont été affectés par la diminution progressive de la marge de raffinage au cours de cet exercice.

Toutefois, bien que des influences restrictives propres au marché français soient venues s'ajouter à une tendance économique mondiale peu favorable, les quantités vendues par votre Société ont évolué de façon satisfaisante. Vous en trouverez le détail dans le chapitre annexé au présent Rapport consacré à nos activités commerciales.

Nous tenons cependant à évoquer brièvement ici les inquiétudes que nous éprouvons à la suite de certaines décisions gouvernementales. Il s'agit, tout d'abord, des majorations de taxes qui sont venues accroître à plusieurs reprises, au cours de l'année dernière et au début de cette année, le prix de vente de l'essence. Il est hors de doute que ces nouvelles hausses du prix des carburants ont entravé le développement de la consommation après la suppression des restrictions consécutives aux événements de Suez. Par rapport à 1956, année qui a précédé ces événements, les ventes d'essence ne se sont développées que de 7,2 % en 1958 alors que le parc automobile a progressé d'environ 25 %. La consommation moyenne annuelle par voiture de tourisme a évolué différemment. Elle est en effet passée de 950 litres en 1956 à 815 litres en 1958.

De tous les produits d'usage courant, l'essence est probablement celui dont le prix de vente au consommateur a le plus augmenté au cours des dernières années. C'est également celui dont le prix de vente à la sortie de l'usine est resté le plus stable. En janvier 1950, l'essence ordinaire était vendue, à la pompe, 45 f 80 le litre. Fin janvier 1959, son prix atteignait 98 francs le litre, ce qui représente une augmentation de 114 % en

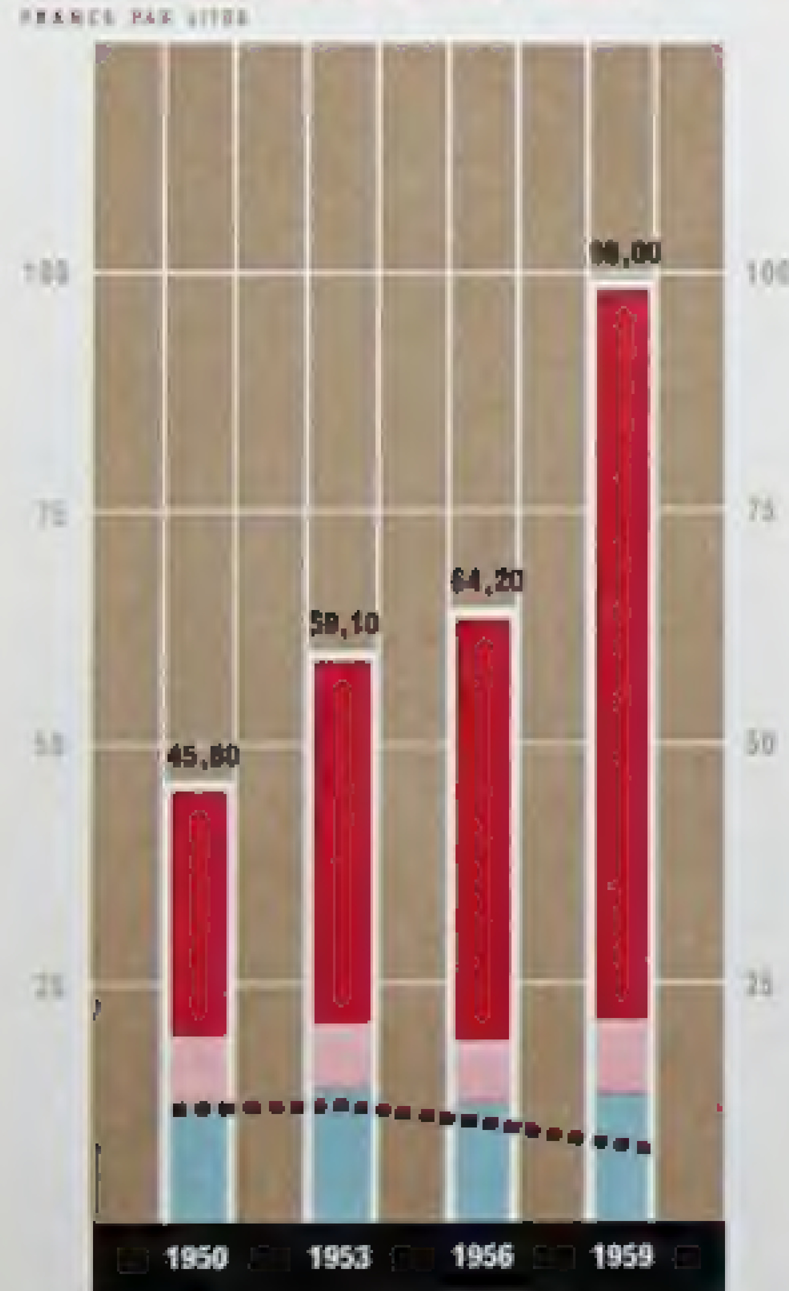
(*) Le reforming catalytique par le procédé « Powerforming » est un des plus récents procédés employés aujourd'hui pour améliorer la qualité des essences. Sous l'action combinée de la température et de la pression, en présence d'un catalyseur au platine, il permet de fabriquer des essences à indice d'octane élevé.

Le « steam cracking » consiste essentiellement en un craquage de certaines fractions du pétrole, à haute température, en présence d'une grande quantité de vapeur d'eau.

neuf ans. Durant la même période, le prix de cession à la sortie des raffineries françaises, c'est-à-dire avant taxes, est passé de 11 f 96 à 13 f 02 le litre, soit une augmentation de 8,8 % seulement. Pour tenir compte de la baisse du pouvoir d'achat du franc, il est intéressant d'exprimer ce prix en dollar, la matière première étant payable en cette monnaie. On constate alors que ce prix est tombé de $ 0,034 à $ 0,026 par litre, soit une diminution de 33,3 %. Or, dans le même temps, la qualité des carburants auto a été considérablement améliorée, l'indice d'octane de l'essence ordinaire livrée

ÉVOLUTION DES ÉLÉMENTS DU PRIX DE VENTE DE L'ESSENCE ORDINAIRE, DEPUIS LE DÉBUT DE 1950, DANS LA RÉGION DE PARIS





TAXES
FRAIS DE MISE EN PLACE ET MARGES DE DISTRIBUTION
PRIX DE CESSION A LA SORTIE DES RAFFINERIES FRANÇAISES
PRIX DE CESSION EN DOLLARS A LA SORTIE DES RAFFINERIES FRANÇAISES

aux consommateurs étant passé d'une spécification légale correspondant à environ 73 (research method) en 1950, à 82 en janvier 1959. C'est dire que la rémunération du raffineur français a été loin de suivre l'évolution du niveau général des prix : l'indice général des prix de gros, base 100 en 1949, est passé de 103,8 en janvier 1950 à 175 en janvier 1959, soit une progression de 68 %. Le rapprochement de ces chiffres est particulièrement éloquent.

Par ailleurs, une nouvelle réglementation de la distribution, promulguée par les Pouvoirs Publics au début du mois de janvier 1959, peut également avoir certaines incidences sur nos activités. Le contrôle de la création et de la transformation des stations-service, autrefois limité à des considérations de voirie et de sécurité, se trouve maintenant soumis à des critères qui, en pratique, interdisent le développement et la modernisation de notre réseau de distribution après réalisation des projets autorisés avant cette nouvelle réglementation. Nous estimons que ces nouveaux textes vont à l'encontre des principes de productivité. Les chiffres que nous avons cités dans nos Rapports antérieurs montrent bien que ce sont des considérations de productivité et non de prestige qui ont toujours commandé nos décisions dans ce domaine. Pour l'ensemble de la France, le nombre des points de vente du réseau routier qui était d'environ 55.000 en 1938 a été réduit à environ 37.000 au 31 décembre 1958. Dans ces chiffres, la part de votre Société qui dépassait 8.000 points de vente en 1938 était ramenée à environ 4.500 au 31 décembre 1958.

Jusqu'au début du mois de janvier dernier, les produits pétroliers, soumis à un régime fiscal spécial, étaient exclus du régime de la Taxe sur la Valeur Ajoutée, ce qui empêchait les entreprises pétrolières de récupérer, comme les entreprises soumises à la T. V. A., les taxes ayant frappé préalablement les matériels, produits et services qu'elle utilise. Cette situation risquant de pénaliser les sociétés pétrolières françaises au moment de l'entrée en vigueur du Marché Commun, une ordonnance est venue, au début de cette année, corriger dans une certaine mesure cette anomalie, en rendant la T. V. A. applicable aux produits pétroliers. En compensation des détaxes accordées, la protection au raffinage est réduite, selon un taux progressif qui aboutira à la diminuer de 40 % en 1961. Il y a lieu toutefois de remarquer qu'une disposition spéciale empêchant les utilisateurs industriels de fuel-oil de récupérer la T. V. A. ayant grevé ce produit, ceux-ci se trouvent pénalisés par rapport aux consommateurs de charbon.

Ce rapide exposé des grands problèmes intéressant nos activités serait incomplet s'il n'était fait mention des perspectives qu'offre le Marché Commun, entré en application au 1er janvier 1959 : la disparition progressive des barrières douanières entre les six pays de l'Europe occidentale signataires du Traité de Rome, a pour but la création d'un vaste ensemble de production et de consommation qui, grâce à l'abaissement des prix en résultant, doit permettre un accroissement plus rapide du niveau de vie à l'intérieur des pays intéressés. Il est certain que l'industrie du pétrole en bénéficiera à terme puisque les principales sources des quantités supplémentaires d'énergie consommées au cours des

prochaines années seront le pétrole et le gaz naturel. En outre, l'accroissement des échanges devrait entraîner une augmentation des consommations de produits pétroliers utilisés aux transports. Votre Société, qui ne redoute pas une saine concurrence, se prépare à ces éventualités en continuant à améliorer sa productivité dans tous les domaines.

*

Nous ne pensons pas sortir du cadre de ce Rapport en ajoutant aux indications qui vous ont été données sur nos investissements dans les différentes branches techniques quelques précisions sur un projet concernant nos activités administratives qui, s'il peut être réalisé, nécessitera également d'importantes immobilisations.

En raison des difficultés rencontrées pour trouver de nouveaux locaux à mesure que se développent nos opérations, divers départements de notre siège social se trouvent dispersés. Il en résulte de nombreuses complications pour notre personnel et des inconvénients évidents dans le fonctionnement des services. Nous avons donc envisagé la construction d'un immeuble de conception moderne, que nous nous proposons de faire édifier au Rond-Point de la Défense.

En nous installant parmi les premiers dans ce futur centre administratif, à l'instigation des Pouvoirs Publics et en contribuant à la réussite d'un vaste projet d'urbanisme, nous mettrons notre personnel en mesure de profiter de toutes les commodités devant résulter de la concentration d'activités multiples dans un ensemble organisé, commodités qui viendraient s'ajouter à celles provenant de la centralisation des tâches administratives dans un édifice fonctionnel des plus modernes.

Nous sommes, en effet, désireux d'offrir dans tous nos établissements les meilleures conditions de travail possibles aux membres de notre personnel, auxquels reviennent pour une très large part les mérites des résultats que nous vous présentons. Nous ne pouvons manquer de rendre particulièrement hommage à leurs efforts dans une période où ils ont participé avec courage aux mesures qui durent être prises pour assurer la protection de certaines de nos installations. Aujourd'hui, il appartient à chacun de faire preuve, plus que jamais, de ténacité et de compétence. Ces qualités essentielles ne leur ont pas fait défaut en 1958 et nous sommes heureux de pouvoir les en remercier, en votre nom.

*

Le financement d'un programme d'investissements aussi important que celui dont nous vous avons parlé avait fait l'objet d'études approfondies. Après avoir décidé d'utiliser au maximum toutes les ressources d'autofinancement, votre Société avait élaboré un plan d'appel à des capitaux à long terme sur le marché financier, sous forme d'émission d'obligations et d'augmentation de capital.

Cette dernière opération a été approuvée par les Pouvoirs Publics et, réunis en Assemblée Générale au mois de septembre dernier, vous avez bien voulu nous autoriser à porter notre capital de F 31.273.760.000 à F 38.486.030.000, par émission d'actions de F 5.000 de valeur nominale plus une prime de F 2.500 par action. Ces nouvelles actions ont été souscrites très rapidement et nous tenons à remercier nos actionnaires de la confiance qu'ils nous ont ainsi témoignée.

Par contre, nous devons évoquer maintenant les difficultés rencontrées à propos de l'émission d'un emprunt à long terme. L'autorisation de procéder à cette opération nous ayant été refusée par le Ministère des Finances, nous avons dû recourir à des crédits à moyen terme que nous espérions obtenir en partie au cours du premier semestre 1958 et le solde en fin d'année. Malheureusement, les prêts complémentaires sur lesquels nous comptions en 1958 ne nous ont été accordés qu'au début de 1959, ce qui ne manque pas d'affecter défavorablement certains postes de notre Bilan au 31 décembre 1958.

Nous nous permettons d'émettre le vœu que dans l'avenir votre Société puisse, le cas échéant, être autorisée à faire appel à des capitaux à long terme sous forme d'émissions d'obligations. Les récentes mesures prises pour étendre le marché financier permettent du reste d'espérer que les difficultés que nous avons connues ne se renouvelleront pas.

Le Compte de Résultats et le Bilan établis au 31 décembre 1958, qui vous sont présentés en annexe, ont été l'objet de quelques modifications que nous vous demanderons d'approuver. Ils laissent apparaître un

bénéfice de	F	3.248.129.936
auquel s'ajoute le report à nouveau de l'exercice précédent, soit	F	320.318.478
Les bénéfices disponibles s'élevant ainsi à	F	3.568.448.414
il vous sera proposé de leur donner l'affectation ci-après :		
— Réserve légale	F	162.900.000
— Réserve générale	F	1.100.000.000
— Dividende brut, soit : F 275 par action	F	2.008.731.650
— Report à nouveau	F	299.213.764
	F	3.568.448.414

Conformément aux dispositions de l'article 19 des Statuts, le mandat des Administrateurs vient à expiration chaque année lors de l'Assemblée Générale ordinaire. Nous vous demanderons, par conséquent, de bien vouloir leur donner quitus de leur gestion pendant l'Exercice 1958, puis de procéder aux élections du Conseil d'Administration.

Nous vous demanderons également de ratifier la nomination de M. Francis Fabre comme Administrateur de votre Société.

Par ailleurs, il vous appartiendra de renouveler le mandat de vos Commissaires aux Comptes et de fixer le montant de leurs émoluments pour l'Exercice 1959. En outre, vous aurez aussi à fixer le montant des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

RELATIONS SOCIALES

Le rapide développement des activités d'Esso Standard S.A.F. en 1958 a pu être assuré avec des effectifs en accroissement de 187 personnes. Des résultats particulièrement encourageants ont été obtenus en ce qui concerne la sécurité dans le travail et le perfectionnement du personnel. De nouvelles dispositions ont été étudiées et adoptées en vue d'améliorer la rentabilité du travail et de simplifier l'exécution de certaines tâches, notamment par l'emploi d'équipements bénéficiant des derniers progrès techniques. L'activité des services sociaux organisés à l'intention du personnel s'est encore développée en 1958.
Comme les années précédentes, les grands problèmes intéressant la vie de la Société ont été examinés dans un climat de confiance réciproque lors des réunions des Comités d'Établissement et du Comité Central d'Entreprise.

EFFECTIFS ET SALAIRES

L'effectif total d'Esso Standard S.A.F. est passé de 6.623 personnes au début de 1958 à 6.810 personnes à la fin de l'année. Cette augmentation de 187 personnes résulte essentiellement du développement de nos activités raffinage, recherches, produits chimiques et en particulier de l'engagement de personnel pour la nouvelle raffinerie de Bordeaux. Le taux de stabilité des effectifs a été encore excellent en 1958. L'âge moyen de l'ensemble du personnel est de l'ordre de 42 ans et l'ancienneté moyenne d'environ 15 ans et demi.

Le montant global des appointements et salaires pour travail effectif s'est élevé de F 6.402.000.000 en 1957 à F 7.594.000.000 en 1958. Les dépenses sociales, découlant à la fois des dispositions légales ou des initiatives prises volontairement par la Société, sont passées de F 3.138.000.000 en 1957 à F 3.633.000.000 en 1958. Elles ont présenté environ 48 % du montant global des appointements et salaires versés.

Au 1er mars 1958, le salaire minimum servant de base au calcul des minima hiérarchiques a été relevé de 4,6 %. A la même date, a été décidée une augmentation générale de 4 % des salaires de l'ensemble du personnel.

D'autre part, la prime spéciale qui a été augmentée à partir du premier janvier 1958 a fait l'objet de deux versements, comme en 1957, l'un à fin mars, l'autre à fin septembre. Le premier versement a correspondu à 7 % des salaires perçus de septembre à décembre 1957 et à 9 % des salaires de janvier et février 1958. Le deuxième versement a représenté 9 % des salaires de la période allant du mois de mars au mois d'août 1958. En outre, pour répondre à un vœu émis par les représentants du personnel au cours de la réunion du Comité Central d'Entreprise de juin 1958, il a été décidé d'intégrer aux appointements et salaires à partir du 1er septembre une partie de cette prime spéciale égale à 3 %.

Comme l'année précédente, une gratification de 10.000 francs plus 25 % du salaire du mois de versement a été attribuée, à deux reprises, à fin juin et à fin novembre 1958.

Par ailleurs comme chaque année, des augmentations individuelles de mérite ont été attribuées à une fraction relativement importante des membres du personnel de toutes catégories.

SÉCURITÉ

Le taux de fréquence des accidents a encore diminué en 1958. Les heureux résultats obtenus constituent un encouragement pour notre Société qui, depuis des années, multiplie ses efforts en faveur de la prévention des accidents du travail. De longues périodes sans accident ont été enregistrées dans plusieurs établissements, notamment à la raffinerie de la Mailleraye avec 293 jours et à l'usine de Port-Saint-Louis-du-Rhône où, en fin d'année, on totalisait 538 jours de travail sans accident.

Dans l'ensemble, ces résultats classent notre Société parmi les toutes premières de l'industrie française.

Il y a lieu de mentionner tout particulièrement les bons résultats obtenus par nos conducteurs de camions-citernes à une époque où la circulation routière devient de plus en plus difficile. La médaille de la Prévention Routière a été décernée à dix-sept d'entre eux pour vingt-cinq années de conduite sans accident et deux autres ont reçu des récompenses du Centre National de Prévention et de Protection pour trente-cinq années de conduite sans accident de circulation également.

Des dispositions spéciales durent être adoptées en 1958 pour assurer la protection des installations et des travailleurs contre les actes de sabotage. Elles entraînent des charges financières importantes dans une industrie vulnérable en raison de la nature des produits sur lesquels porte son activité.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Le développement des activités d'Esso Standard S.A.F., en particulier la mise en route de la raffinerie de Bordeaux et l'entrée en service à Port-Jérôme d'importantes unités nouvelles ont rendu nécessaire en 1958 une extension du programme de perfectionnement du personnel à une époque où le recrutement des spécialistes s'avère difficile.

Les cours de techniques industrielles ont donc été axés principalement sur l'enseignement des plus récents procédés de fabrication et la conduite des installations nouvelles.

Des cours de techniques commerciales et de techniques administratives et comptables ont été également donnés dans différents établissements de la Société. Des cycles de perfectionnement général ont été organisés à l'intention des différentes catégories de personnel et plus spécialement pour les personnes récemment promues ou engagées.

Près de quatre-vingts collaborateurs ont été envoyés pour des séjours de durée variable à l'étranger notamment aux États-Unis.

Par ailleurs, cinquante-deux stagiaires principalement élèves des grandes Écoles ont séjourné en 1958 dans les établissements d'Esso Standard S.A.F. et trente-quatre à bord de pétroliers de la Société.

Le Plan de Suggestions rencontre toujours un succès soutenu : sur 1.085 suggestions formulées par le personnel en 1958, 346 ont été primées et ont entraîné le versement de F 3.672.000 à leurs auteurs.

L'ÉLECTRONIQUE ET L'INFORMATION STATISTIQUE

Le souci de l'amélioration constante de la productivité n'est pas limité aux domaines des fabrications et de la distribution, mais concerne également la fonction administrative qui retient au même titre toute l'attention de la Direction de la Société. La complexité et la diversité grandissantes des activités pétrolières impliquent que les responsables des décisions de gestion doivent recevoir des informations plus fouillées, mieux adaptées à leurs préoccupations, et ceci plus rapidement.

Pour atteindre ce but, après une étude approfondie des types d'équipement électronique offerts au marché français, la raffinerie de Port-Jérôme a été dotée d'un ordinateur I.B.M. 650 qui est entré en service au mois d'avril 1958. En outre, il a été décidé d'installer au siège social un ordinateur de grande capacité, I.B.M. 705 qui doit être mis en utilisation vers le milieu de l'année 1960.

Ces équipements effectuent un certain nombre d'opérations administratives avec une extrême rapidité, mais ils ne sauraient évidemment se substituer à l'homme pour la conception des travaux et l'interprétation des résultats auxquels notre personnel, libéré de certaines tâches matérielles pourra se consacrer plus efficacement.

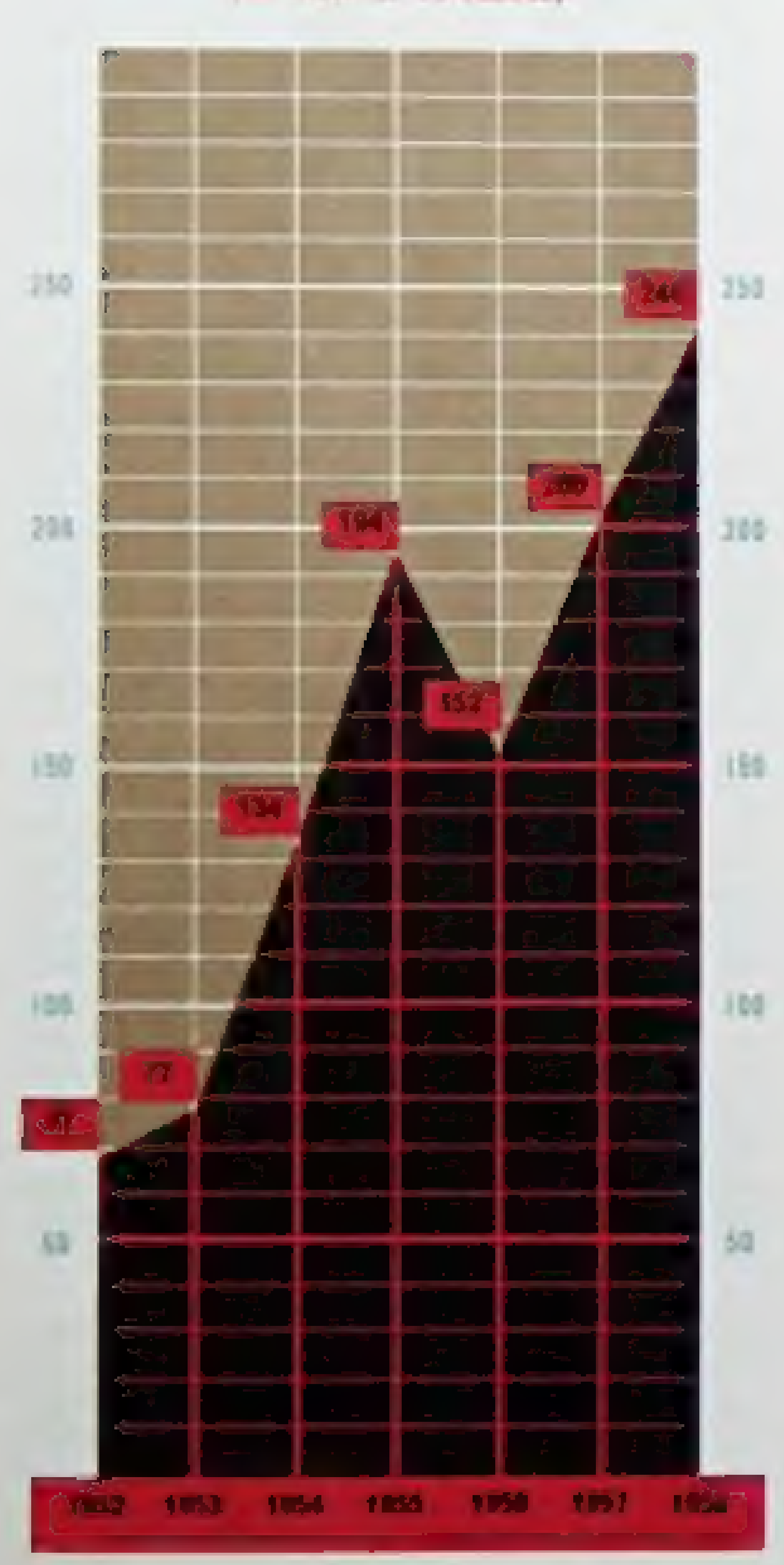
ACTIVITÉS SOCIALES

SERVICES MÉDICAUX

En complément de leurs tâches traditionnelles, les services médicaux ont apporté une attention plus particulière aux conducteurs de camions poids-lourds en raison du développement de la circulation routière et de ses risques. Ils ont participé, comme chaque année, à la collecte du sang organisée avec le Centre National de Transfusion Sanguine dans plusieurs établissements de la Société.

PRÊTS ACCORDÉS AU PERSONNEL POUR LA CONSTRUCTION, L'ACQUISITION OU L'AMÉNAGEMENT D'UN LOGEMENT

(EN MILLIONS DE FRANCS)



SERVICE SOCIAL

Une équipe de sept assistantes sociales réparties entre les principaux établissements de la Société assure avec dévouement sur les lieux de travail et à domicile une tâche particulièrement efficace et très certainement appréciée. Pour les établissements de province à effectifs moins nombreux, il est fait appel à neuf services sociaux inter-entreprises. Comme les années précédentes, le service social a organisé les colonies de vacances. Celles-ci comprennent une colonie de bord de mer à Saint-Gilles, en Vendée, une colonie de demi-altitude à Tullins, dans l'Isère, une colonie de montagne à Châtillon-sur-Cluses, en Haute-Savoie et un camp d'adolescents en forêt à Brétignolles-sur-Mer, en Vendée.

LOGEMENT

Plus de 240 millions de francs ont été prêtés au personnel en 1958 pour lui faciliter la construction, l'achat ou l'aménagement d'un logement. Cette somme porte à plus d'un milliard de francs le montant des prêts effectués à cette fin depuis 1952. En supplément, une somme de 94 millions a été versée l'année dernière à des organismes extérieurs pour la construction de logements qui, sans être la propriété de la Société, seront mis à la disposition de membres du personnel. C'est ainsi que des projets en cours de réalisation dans la région de Port-Jérôme portent sur la construction d'un total de 118 logements qui doivent être terminés au début de 1960 et qu'une trentaine de pavillons individuels doivent être mis très prochainement en chantier et seront achevés vers le milieu de l'année 1960. En ce qui concerne la raffinerie de Bordeaux, une première tranche de soixante logements construits également par des organismes extérieurs avec la participation de notre Société a été achevée à la fin du premier trimestre 1959.

PLAN DE RETRAITES

En vue d'assurer à son personnel une retraite variant dans le même sens que les salaires, Esso Standard S.A.F. a mis au point en 1958 un nouveau Plan de Retraites qui, soumis à l'approbation du personnel par la voie d'un referendum dont les résultats ont été en faveur du nouveau régime, est entré en vigueur le 1er janvier 1959. Alors que le précédent régime de retraites reposait principalement sur le système de la capitalisation des rentes versées, le nouveau Plan de Retraites basé sur le système de la répartition assure à ses bénéficiaires une meilleure protection de leur pouvoir d'achat, les plaçant ainsi mieux en harmonie avec l'évolution de la conjoncture. Il a d'autre part, permis aux retraités actuels de bénéficier, dès la mise en application du nouveau régime, d'une rente voisine de celle qu'ils auraient acquise si le système de la répartition avait existé depuis leur entrée à la Société.

EXPLORATION ET PRODUCTION

Depuis sa découverte en mars 1954, jusqu'à fin décembre 1958, le champ de Parentis a produit plus de quatre millions de tonnes de pétrole brut. Le développement du champ et le forage des puits d'injection d'eau ont été pratiquement terminés en 1958. Le pipe-line reliant Parentis à Ambès a été mis en service à la fin du mois d'avril. La reconnaissance et la mise en exploitation des gisements de Mothes et de Lugos ainsi que l'examen des possibilités pétrolières des différents périmètres se sont poursuivis pendant l'année.

EXPLORATION ET FORAGES

La prospection des périmètres de Saint-Sever-Aignan-Montesquiou et de Pau-Miélan octroyés à Esso REP en octobre 1957, a été entreprise en association avec la Compagnie d'Exploration Pétrolière. Le 3 février 1958 a été conclu avec cette Société un contrat approuvé par les Pouvoirs Publics aux termes duquel les frais de recherche sont répartis à concurrence de 30 % à la Compagnie d'Exploration Pétrolière et de 70 % à Esso REP.

Grâce aux résultats des travaux déjà obtenus les années précédentes sur les périmètres de la région de Bordeaux et de ceux exécutés antérieurement par la Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine dans les régions correspondant aux périmètres de Saint-Sever-Aignan-Montesquiou, Pau-Miélan et acquis par Esso REP, les équipes sismiques au nombre de quatre en 1957 ont pu être réduites à deux dans le courant de l'année 1958 et à une en janvier 1959. Ces équipes ont réalisé près de mille kilomètres de profils sismiques en 1958 et elles ont procédé à plus de quatre mille tirs. Au total environ 9.500 kilomètres de profils ont été réalisés depuis le début des recherches en 1951.

Par contre, si le nombre des équipes sismiques a été réduit, un appareil de forage léger de reconnaissance destiné à effectuer des forages à des profondeurs de l'ordre de 1.500 mètres, est venu s'ajouter aux quatre appareils déjà en service. Il permet d'obtenir des renseignements que d'autres méthodes n'ont pu procurer.

Les études de géologie de surface et de contrôle des forages ont été assurées par les services spécialisés d'Esso REP à Bègles et à Parentis.

Les forages, exécutés sous contrat par des entreprises spécialisées aux emplacements indiqués par Esso REP, ont porté exclusivement sur le périmètre des Landes. Quatre forages étaient en cours au début de 1958 et trois à la fin du mois de décembre. Dix-neuf forages ont été terminés durant l'année, soit trois à Parentis, deux à Mothes, quatre à Lugos, un à Lucats et huit sur différentes structures à l'intérieur du périmètre, plus un forage profond à Parentis. Les forages d'exploration n'ont pas abouti à de nouvelles découvertes susceptibles de donner lieu à une production.

Le nombre de forages entrepris dans le périmètre d'Esso REP depuis le premier forage exécuté en 1953 jusqu'à la fin de l'année 1958, s'élève ainsi à 85.

Il a été foré en 1958 un total de 40.259 mètres contre 42.804 mètres l'année précédente. Ce total se décompose en 21.146 mètres de forages d'exploration, 16.225 mètres de forages de développement et d'injection et 2.888 mètres de forages d'extension.

Au total plus de 200.000 mètres ont été forés dans les différents périmètres d'Esso REP depuis le début des opérations de forage en 1953 jusqu'au 31 décembre 1958.

Un premier forage profond avait été entrepris sur la structure de Parentis en 1956. Il avait donné lieu en mars 1957 à une violente éruption de pétrole et de gaz survenue lors d'une opération de carottage à 3.770 mètres de profondeur. Un deuxième forage profond commencé

au début du mois de septembre 1957 a été terminé en mai 1958 à 4.352 mètres dans des terrains compacts sans possibilité de production commerciale. L'examen des couches du Jurassique inférieur a progressé dans d'autres régions du permis où des recherches de cette nature sont également justifiées.

PRODUCTION

Le développement du champ de Parentis a été pratiquement achevé en 1958. Le nombre des puits forés sur ce champ depuis le début des opérations jusqu'au 31 décembre 1958 s'élève à 36, dont 29 puits productifs. Parmi ceux-ci, huit sont en production par pompage. Trois autres puits ont été affectés à des opérations d'injection.

Au début de 1959, la capacité totale d'injection d'eau était de l'ordre de 3.000 mètres cubes par jour, taux qui doit permettre de maintenir la production constante en 1959. La production optimum actuelle du gisement, stabilisée à un peu plus d'un million de tonnes de pétrole brut par an, devrait rester ainsi à ce niveau quelques années grâce aux injections d'eau.

Les quatre puits de Parentis 9, Parentis 11, Parentis 13 et Parentis 14, sont actuellement les plus gros producteurs avec plus de 350 mètres cubes de pétrole par jour chacun. Le rythme moyen de production de l'ensemble du champ en 1958 a été de 3.600 mètres cubes par jour. Depuis la découverte du pétrole au mois de mars 1954 jusqu'à la fin de l'année 1958, ce champ a produit plus de quatre millions de tonnes de pétrole brut. La production de l'année 1958 qui s'est élevée à près de 1.119.000 tonnes, représente environ 80 % de la production métropolitaine française de cette même année.

Deux puits producteurs ont été terminés en 1958 sur le gisement de Mothes qui avait été découvert en mai 1955. Au total trois puits sont en production sur ce gisement. Deux forages ont été secs. Un sixième forage s'est révélé producteur au début de 1959.

Sur le gisement de Lugos mis à jour en juillet 1956, quatre nouveaux puits ont été forés en 1958, dont deux producteurs. Au total neuf puits avaient été forés au 31 décembre 1958, dont six puits producteurs. Parmi ceux-ci, cinq sont en production par pompage, un puits produit par éruption naturelle et trois puits sont secs.

Si l'on ajoute à la production du champ de Parentis celle du gisement de Mothes qui a été de l'ordre de 46.000 tonnes, et du gisement de Lugos qui a dépassé 37.000 tonnes, c'est un total de 1.202.000 tonnes qui a été produit par Esso REP.

Sur la production de l'année 1958, environ 665.700 tonnes ont été expédiées vers la raffinerie de Port-Jérôme et 535.500 tonnes vers d'autres raffineries françaises. Depuis la découverte de Parentis, la raffinerie de Port-Jérôme a traité un peu plus de deux millions et demi de tonnes de pétrole brut fourni par Esso REP.

La construction du pipe-line Parentis-Ambès a été achevée à la fin du mois d'avril 1958. Depuis cette époque, la production est expédiée vers les réservoirs de la Société des Docks des Pétroles d'Ambès par ce pipe-line qui mesure 98 kilomètres de long et 30 centimètres de diamètre. Le brut est refoulé, depuis une station de pompage située à Parentis, à une pression de service qui peut atteindre 80 kg/cm² et un débit de 330 mètres cubes-heure.



CARTE DES PERMIS DE RECHERCHES DE LA SOCIÉTÉ ESSO DE RECHERCHES ET D'EXPLOITATION PÉTROLIÈRES ESSO REP

PROGRAMME 1959

Le même nombre d'appareils de forage sera vraisemblablement maintenu en 1959, du moins pendant la plus grande partie de l'année.

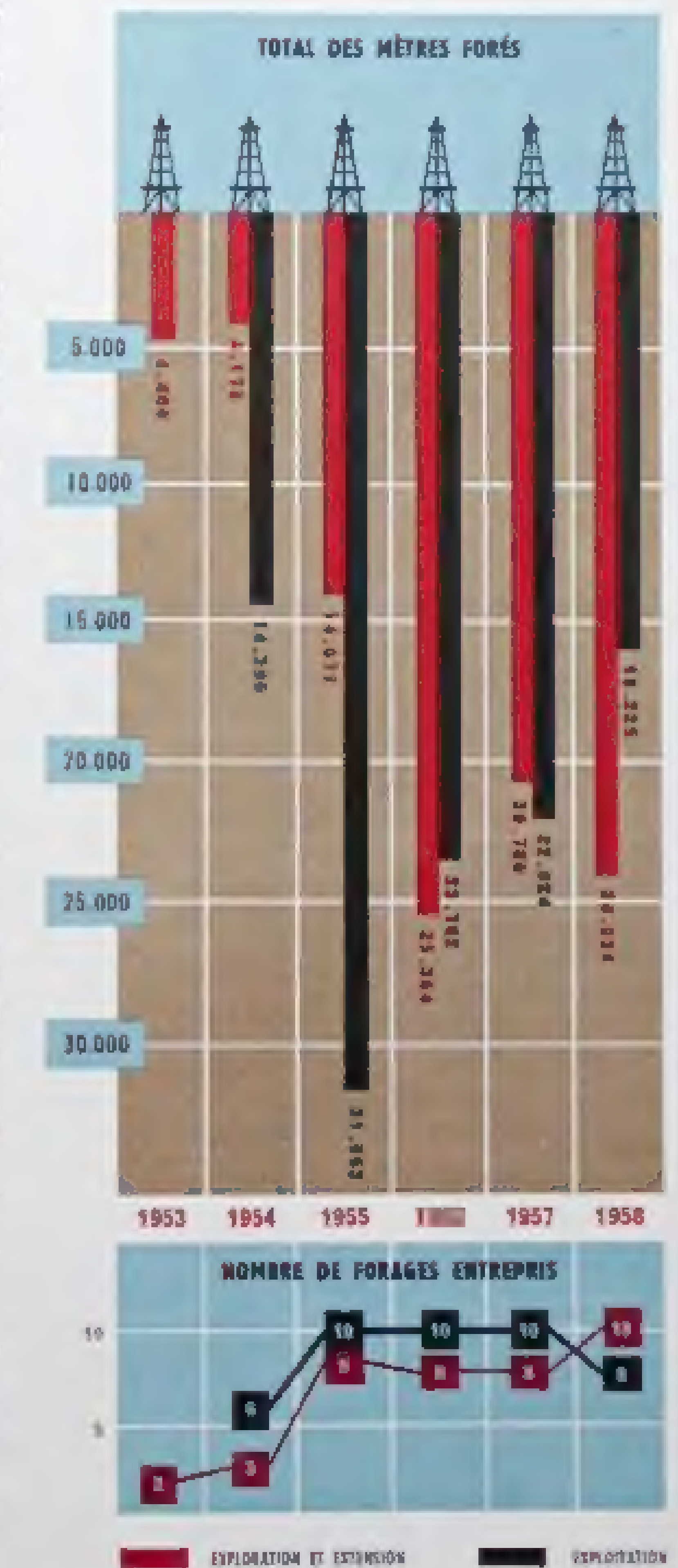
La mise en exploitation du champ de Parentis a été complétée et achevée par l'exécution de deux puits d'injection au cours du premier semestre 1959. Il a été prévu, en outre, pour cette année le forage d'un puits de développement sur le gisement de Mothes et de trois ou quatre autres puits sur le gisement de Lugos. Ces forages doivent permettre de préciser les limites de ces deux gisements.

Parallèlement, la reconnaissance des possibilités pétrolières du permis des Landes sera poursuivie par l'exécution d'un nombre de forages comparable à ceux réalisés en 1958.

L'examen par forage des structures indiquées par les études de surface à l'intérieur des périmètres de Saint-Sever-Aignan-Montesquiou et de Pau-Miélan a débuté au mois de mars 1959 par l'implantation d'un premier forage dans le périmètre de Pau, à quelques kilomètres de Morlaas.

Le personnel utilisé par Esso REP au début de 1959 comprenait un total de 395 personnes dont 376 appartenant à l'organisation Esso.

FORAGES ENTREPRIS ET PROFONDEURS FORÉES DEPUIS LE DÉBUT DES RECHERCHES



APPROVISIONNEMENTS ET TRANSPORTS

Les achats de pétrole brut en 1958 ont porté sur environ 3 846 000 tonnes. La part des bruts nationaux fournis par Esso REP a représenté 17,3 % de ce total, celle des bruts du Moyen-Orient a été de 70,2 %, pourcentage comparable à celui des années antérieures à la crise de Suez.

ACHATS DE PRODUITS PÉTROLIERS

En raison du retour à des conditions d'approvisionnement normales, la répartition des achats de pétrole brut par Esso Standard S. A. F. en 1958 diffère peu de celle de 1956, année qui précéda la crise de Suez.

Pour les trois dernières années, les achats de produits pétroliers se répartissent conformément au tableau ci-dessous (en tonnes métriques).

PROVENANCE	1956		1957		1958	
IMPORTATIONS :						
MOYEN-ORIENT	2.606.024	65,4 %	2.184.406	57,9 %	2.702.336	70,2 %
VÉNÉZUELA	478.568	12 %	422.750	11,2 %	414.590	10,8 %
AUTRES ORIGINES	307 599	7,7 %	346.015	9,1 %	63.268	1,7 %
TOTAL :	3.392.191	85,1 %	2.953.171	78,2 %	3.180.194	82,7 %
BRUTS NATIONAUX	592.010	14,9 %	821.572	21,8 %	665.756	17,3 %
TOTAL DES ACHATS	3.984.201	100 %	3.774.743	100 %	3.845.950	100 %
DONT						
PÉTROLE BRUT CÉDÉ À D'AUTRES RAFFINERIES	317.366		244.997		65.770	
PÉTROLE BRUT DESTINÉ À PORT JÉRÔME STOCKS FLOTTANTS COMPRIS	3.666.835		3.529.746		3.780.180	

(1) Les chiffres ci-dessus ne comprennent pas les quantités suivantes de pétrole brut expédiées à [illegible] pour raffinage [illegible]

en 1956 néant
en 1957 48 734 tonnes métriques
en 1958 100 257 tonnes métriques

[illegible] des achats [illegible] à la suite des événements de Suez.

La part de nos achats de bruts du Moyen-Orient qui était de 65,4 % en 1956 et était tombée à 57,9 % en 1957, est remontée à 70,2 % en 1958. La valeur globale de ces achats est passée de 12.336 millions de francs en 1956 à 14 802 millions en 1957 et 17 340 millions en 1958. Cette progression résulte, pour 1957, de variations dans les cours des produits et de la modification de la parité du franc. A ces facteurs, s'ajoute pour 1958 une augmentation des tonnages importés. La proportion de ces achats réglés en francs en 1958 est de l'ordre de 40

Les livraisons de bruts de Parentis, Mothes et Lugos par Esso REP ont été d'environ 665.000 tonnes, soit 17,3 % du total des achats. Ce pourcentage est inférieur à celui de 1957, année au début de laquelle les fournitures d'Esso REP à Port-Jérôme avaient été accrues en raison des difficultés d'approvisionnement en pétrole brut.

La part des bruts reçus du continent américain qui, par suite de la crise de Suez, avait représenté plus du cinquième du total des approvisionnements en 1957 est redescendue à un pourcentage inférieur à celui de 1956.

IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS DE PRODUITS FINIS

Le tonnage des importations de produits finis, dont l'essentiel est constitué par de l'essence aviation, a augmenté d'environ 8 % en 1958 par rapport à 1957. En valeur, nos importations ont progressé d'environ 14 % en raison de la modification du taux de change du franc et de l'accroissement de la part de l'essence à haut indice d'octane dans le total importé.

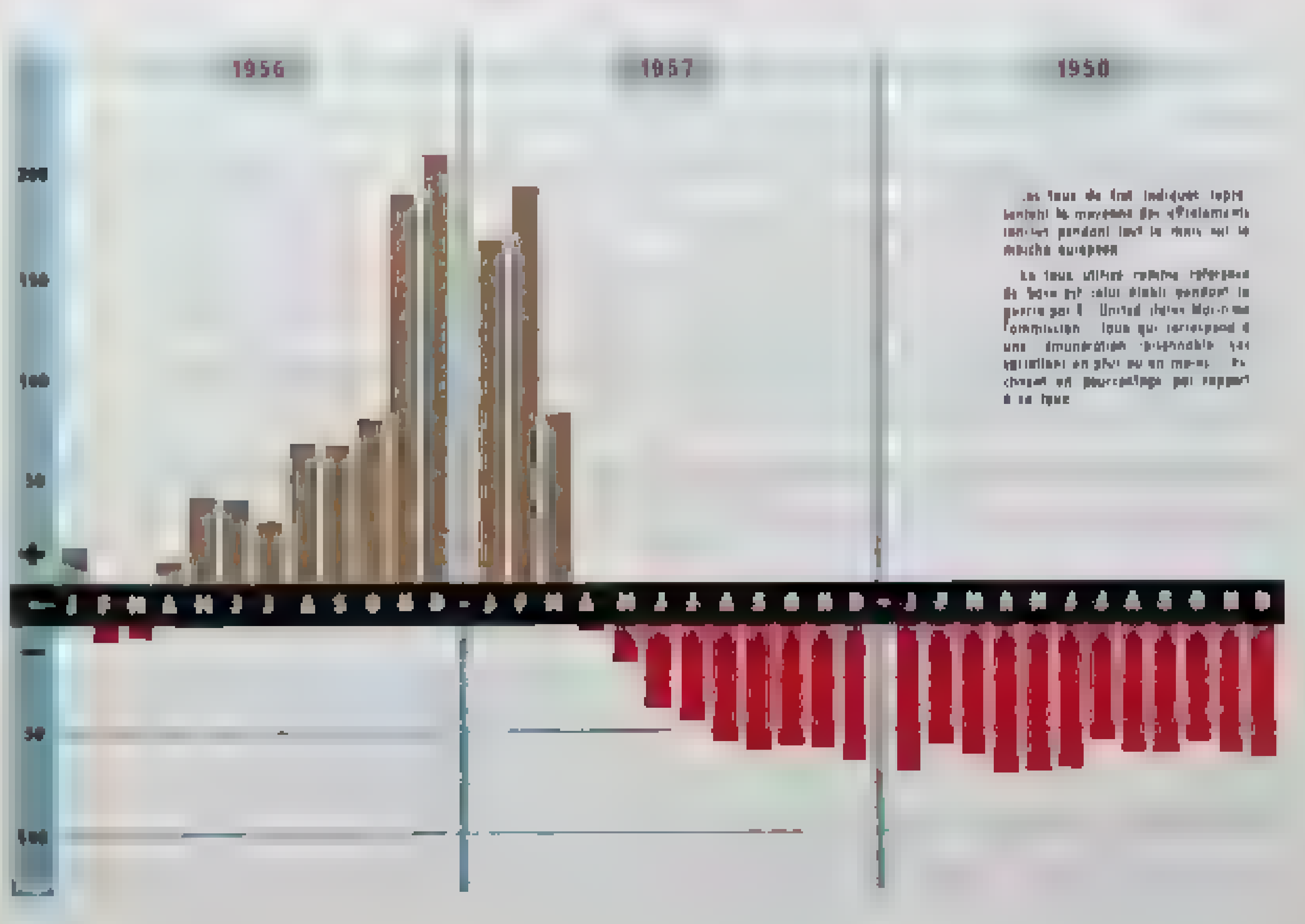
Les exportations de produits finis, qui avaient diminué, en tonnage, d'une façon appréciable en 1957 par suite de la réduction des quantités traitées en raffineries lors de la crise de Suez, se sont développées à nouveau en 1958.

TRANSPORTS MARITIMES

Les transports maritimes de pétroles bruts, y compris le brut national fourni par Esso REP, et les transports de produits finis, effectués par navires long-courriers, se sont élevés à 4.320.000 tonnes. Ce chiffre se décompose en 3.131 000 tonnes transportées

ÉVOLUTION DES TAUX D'AFFRÈTEMENT AU VOYAGE

PRODUITS PÉTROLIERS NOIRS



par nos propres navires ou par des bâtiments affrétés à long terme et 1.139.000 tonnes par des bâtiments affrétés au voyage ou à court terme.

Les taux des frets pétroliers, qui avaient atteint des cours records au début de la crise de Suez, étaient redescendus ensuite progressivement pour tomber à des niveaux très bas à la fin de l'année 1957. A part de très légères fluctuations saisonnières normales, ces taux de fret sont demeurés pratiquement au même niveau durant toute l'année 1958. En effet, la courbe des taux d'affrètement au voyage pour les produits noirs, qui se situait au taux U. S. M. C. (*) — 72,4 au mois de janvier 1958, niveau le plus bas de l'année, était au taux U. S. M. C. — 62,5 à la fin de l'année, après une légère pointe au taux U. S. M. C. — 57,6 en octobre, le plus élevé de 1958. La prolongation de cette faiblesse des taux de fret pétrolier s'explique par une abondance de bâtiments disponibles. Les hausses exceptionnelles des frets lors de la pénurie de navires consécutive à la coupure du Canal de Suez, avaient conduit beaucoup de compagnies pétrolières et d'armateurs de tous pays à passer des commandes importantes de navires dépassant la capacité de construction des chantiers navals. Il en est résulté un échelonnement des livraisons sur plusieurs années. Beaucoup de ces programmes de construction ont été maintenus, l'armateur de bâtiments modernes traversant mieux que les autres les périodes de frets peu rémunérateurs. En outre, pour se garantir contre des difficultés analogues à celles rencontrées lors des événements de Suez, bien des sociétés de pétrole ont tendance à exploiter elles-mêmes des flottes dont elles sont propriétaires, ou à conclure des contrats à long terme avec des compagnies de navigation.

La crise que traverse la flotte mondiale a été jusqu'à maintenant ressentie avec moins d'acuité par la flotte pétrolière française. En effet, celle-ci n'est pas encore excédentaire : les importations sous pavillon français, bien que fortement améliorées en 1958, n'ont représenté que 62 % du total du brut importé. C'est le rapide développement de la production des gisements sahariens et la diminution des distances de transports maritimes en résultant qui peuvent modifier la situation.

Esso Standard S. A. F. a toujours pratiqué une politique prudente en matière de constructions navales. Le taux de ses importations sous pavillon français en 1958 a été très voisin de celui de l'ensemble du pays : 61 %. Un nouveau navire-citerne, l'« Esso Parentis », de 38.000 tonnes de port en lourd, a été mis en service au mois d'octobre 1958. Deux navires de 38.250 tonnes de port en lourd chacun, et un autre bâtiment de 48.000 tonnes sont en commande pour notre Société.

(*) Le taux U. S. M. C. établi pendant la guerre par la Maritime Commission [illegible] de base pour [illegible] des frets pétroliers. Ceux-ci sont exprimés par un pourcentage à ajouter ou à retrancher à cette référence [illegible]

MOYENS DE TRANSPORT	1957		1958	
	Tonnes	%	Tonnes	%
PIPE-LINE TRAPIL	250 000	10	336.000	12 2
VOIE FLUVIALE	879 000	35.4	995.000	36.3
VOIE FERRÉE	840 000	33 8	934.000	34
ROUTE	517 000	20 8	480 000	17.5
	2 486.000	100	2 745 000	100

TRANSPORTS INTÉRIEURS

Depuis la fin du mois d'avril 1958, le pétrole brut de Parentis est acheminé par pipe-line jusqu'aux installations des Docks des Pétroles d'Ambès, avant d'être expédié par mer vers le port du Havre et la raffinerie de Port-Jérôme, ou vers d'autres raffineries françaises.

Les transports intérieurs de produits finis en vrac se sont élevés à 2.745.000 tonnes en 1958, soit une progression de 10,4 % sur l'année précédente. La répartition de ce tonnage selon les divers moyens de transport est indiquée dans le tableau ci-dessus.

L'augmentation de la consommation de produits pétroliers dans la région parisienne pose le problème de la création de moyens de transports supplémentaires à partir du complexe de raffinage de la Seine-Maritime. Un projet est à l'étude en vue de doubler la capacité du pipe-line TRAPIL Le Havre-Paris. Par ailleurs, des essais ont été effectués vers la fin de l'été 1958 en vue de la création d'un nouveau mode de transport fluvial utilisant la technique du poussage largement répandue aux États-Unis, en U.R.S.S. et en Afrique. Les essais avaient pour but d'étudier, avec un pousseur accouplé à trois barges de 3.000 tonnes de port en lourd, les possibilités d'utilisations pratiques et économiques de ce mode de transport sur la Seine.

ACHATS DE MATÉRIEL

L'activité du Département des Achats, qui porte sur les produits autres que les produits pétroliers, pour le compte d'Esso Standard S. A. F. et des sociétés affiliées au Groupe de la Standard Oil Company (New Jersey) s'est fortement accrue en 1958. Le montant des achats effectués a augmenté de 47 % sur 1957 et représente plus de 26 milliards de francs pour l'année 1958. Cette importante augmentation résulte principalement de la construction de la raffinerie de Bordeaux et des nouvelles unités à la raffinerie de Port-Jérôme.

Le ralentissement de l'activité économique dans de nombreux pays et le niveau des prix français ont constitué, jusqu'à la dévaluation du franc, des conditions peu favorables au développement des commandes pour l'exportation. Les commandes d'équipement payées en francs pétrole se sont montées, pour l'année 1958, à 470 millions de francs.

ACTIVITÉS INDUSTRIELLES

Les opérations de raffinage, ralenties en 1957 en raison des difficultés d'approvisionnement en pétrole brut consécutives à la crise de Suez, se sont pleinement développées en 1958. Des chiffres records ont été atteints tant en ce qui concerne le pétrole brut mis en œuvre, les produits finis fabriqués, les sommes investies dans la construction de nouvelles unités et les recherches de laboratoire.
La construction d'importantes et très modernes unités de raffinage de produits pétroliers et de produits de base pour l'industrie chimique a été poursuivie activement à la raffinerie de Port-Jérôme. Les travaux de construction de la raffinerie de Bordeaux ont été achevés en février 1959 et les opérations de mise en route ont débuté en mars.
La réalisation de ces projets industriels, complétés par un programme de recherche de laboratoire dans des domaines plus vastes chaque année, permet à Esso Standard S. A. F. d'améliorer encore en qualité et en quantité la gamme toujours plus variée des produits mis à la disposition de ses services de distribution.

PRODUITS PÉTROLIERS

RAFFINERIE DE PORT-JÉROME

L'approvisionnement en pétrole brut ayant été effectué normalement au cours de l'année, la raffinerie de Port-Jérôme a mis en œuvre des tonnages en progression notable par rapport aux années précédentes.

Elle a traité 3.867.257 tonnes de pétrole brut en 1958 contre 3.541.222 tonnes en 1957 et 3.684.873 tonnes en

ORIGINE (*)	1956		1957		1958	
	Tonnes	%	Tonnes	%	Tonnes	%
PARENTIS, MOTHES, LUGOS	524.042	14,2	748 411	21 1	654 999	[illegible]
GABON	—	—	46 736	1,3	31 480	0 8
MOYEN-ORIENT	2.595 709	70,4	2.133.459	60,3	2 720 195	70 3
VENEZUELA	442.320	12 1	398 290	11.2	385 737	10
ÉTATS-UNIS	122.802	3,3	214.386	6,1	74.846	1 9
	3.684.873	100.	3.541.282	100	3.867 257	100

(*) [illegible]

1956 soit une hausse de 9,2 % et de 5 % sur chacune de ces deux années respectivement.

Ces tonnages se répartissent par origines, pour chacune de ces trois années, conformément au tableau de la page ...

La part des bruts du Moyen-Orient a représenté à nouveau en 1958 plus des trois-cinquièmes du total des bruts mis en œuvre, comme au cours de l'année qui a précédé la crise de Suez. La part des bruts métropolitains fournis par Esso REP a légèrement diminué pour les raisons indiquées au chapitre précédent. La part des bruts reçus du continent américain, qui avait augmenté sensiblement en 1957 en raison de la crise de Suez, est retombée à un niveau inférieur à celui de 1956. De même qu'en 1957, la raffinerie de Port-Jérôme a traité à façon du brut du Gabon pour le compte d'une Société française.

Les opérations de fabrication se sont déroulées de façon satisfaisante. Les tonnages de produits finis obtenus, par comparaison à ceux des années précédentes, se répartissent comme l'indique le tableau de la page ci-contre.

Les travaux de construction d'unités nouvelles ont été particulièrement actifs en 1958. Ceux qui concernent les installations de fabrication de produits de base pour l'industrie chimique sont décrits dans la section « Produits Chimiques » du présent chapitre.

La construction de l'unité de reforming catalytique des essences du type « Powerforming » et de l'unité de désulfuration du gas oil a été achevée au début de 1959. Cette unité de reforming catalytique permet d'améliorer la qualité des essences en relevant leur indice d'octane sous l'action complexe de la température et de la pression en présence d'un catalyseur au platine. Avant d'être dirigés dans cette installation, les produits à traiter sont envoyés dans l'unité de désulfuration par traitement à l'hydrogène.

Ces installations ont une capacité de traitement de 1 680 tonnes par jour. Elles assurent, outre la fabrication d'essences à indice d'octane élevé, la production de gas oil et de fuel domestique à faible teneur en soufre.

Les travaux de modernisation des installations de transfert et d'expédition de produits, entrepris en 1958, se poursuivront jusqu'à la fin de 1959.

La construction des nouvelles unités s'est accompagnée d'une augmentation de la capacité de stockage de la raffinerie. Celle-ci atteignait 834.000 mètres cubes au 31 décembre 1958, dont environ 534 000 mètres cubes équipés de moyens de réchauffage.

RAFFINERIE DE LA MAILLERAYE

La production de la raffinerie de la Mailleraye a progressé de 6,2 % en 1958. Il a été produit un total de 47.803 tonnes d'huiles, graisses et produits spéciaux, contre 45 784 tonnes en 1957.

L'augmentation de production enregistrée concerne principalement les fabrications de spécialités pour l'agriculture, de produits d'addition et d'émulsions de bitumes.

RAFFINERIE DE BORDEAUX

Poursuivis activement en 1958, les travaux de construction de la raffinerie de Bordeaux ont été achevés au cours du mois de février 1959 et les premières opérations de mise en route ont débuté au mois de mars.

Les installations actuellement réalisées, qui couvrent une superficie de l'ordre d'une centaine d'hectares sur un terrain situé au Bec d'Ambès, doivent permettre le traitement de 1.600 000 tonnes de pétrole brut par an. L'unité de distillation du brut comporte deux étages de traitement, l'un à la pression atmosphérique, l'autre sous vide.

La raffinerie est équipée également d'une unité de reforming catalytique ayant une capacité de traitement de 870 tonnes par jour. Cette installation, de type similaire à celle mise en service à la raffinerie de Port-Jérôme au début de 1959, permet la fabrication d'essences à indice d'octane élevé.

Les autres unités comprennent notamment une installation de production de gaz liquéfiés, une installation de traitement des essences et une installation de mélange des bitumes. Celles-ci sont complétées par les services annexes habituels : production de vapeur et d'air comprimé, tours de refroidissement des eaux de fabrication, dispositifs de sécurité et de lutte contre l'incendie, laboratoire, magasins, bâtiments administratifs, infirmerie, bureau de douane, etc.

Les moyens de stockage tant des bruts de Parentis que des bruts d'importation pouvant alimenter la raffinerie et les stockages de produits intermédiaires et de produits finis représentent environ 260 000 mètres cubes.

Le choix de l'emplacement de cette raffinerie a été déterminé par des facilités offertes tant pour la réception que pour l'expédition des produits par tous moyens de transport. En outre, la nouvelle raffinerie permet de traiter près des lieux de production et de consommation, par conséquent d'une façon économique, les bruts des gisements de Parentis, Mothes et Lugos, découverts par Esso REP, et reliés à la raffinerie par pipe-line.

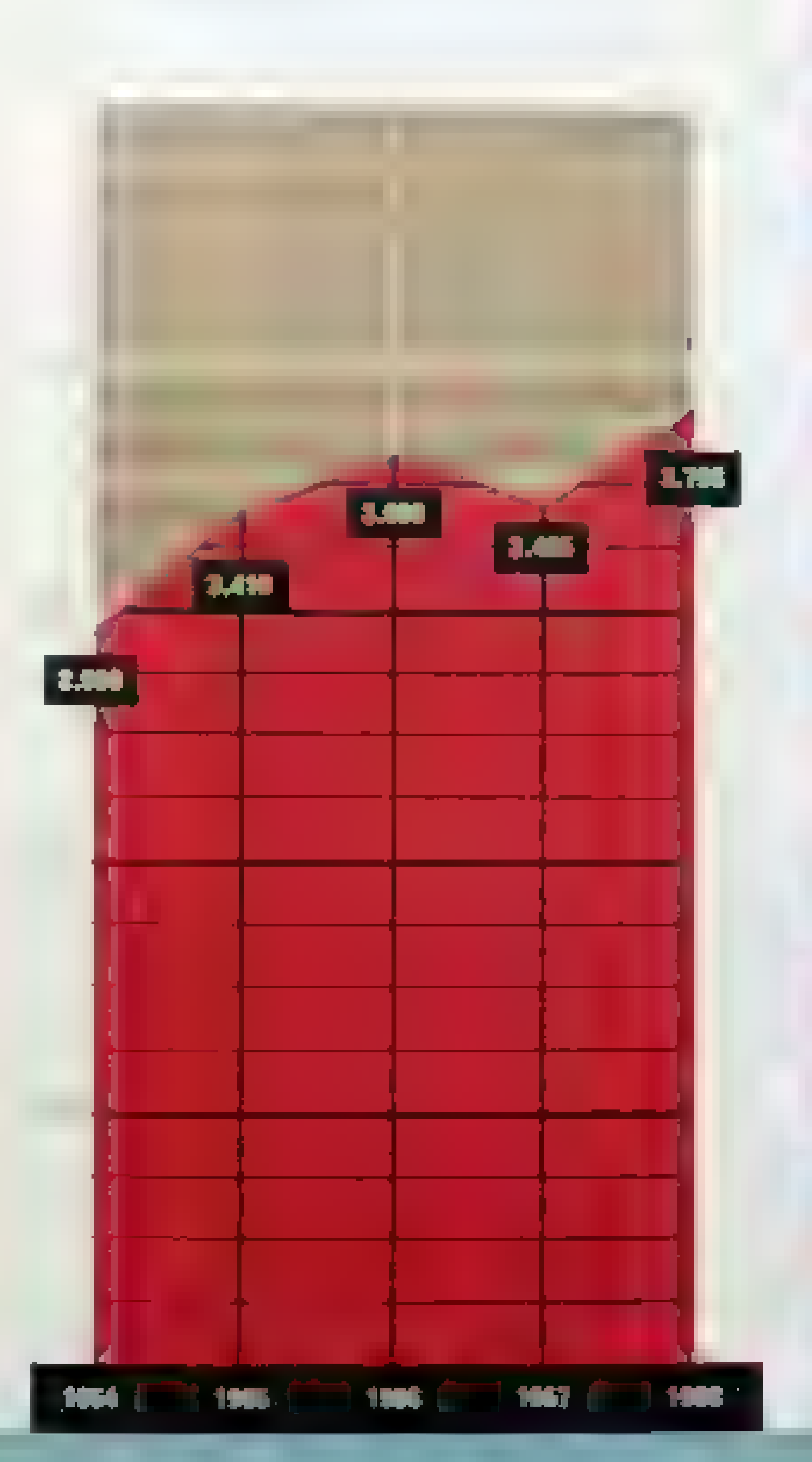
Les études relatives à la construction ont été effectuées conjointement par Esso Standard S. A. F. et par Esso Research and Engineering Company, société américaine d'études et de recherches techniques, filiale de la Standard Oil Company (New Jersey). C'est la Société Française des Techniques Lummus qui a été chargée de l'étude détaillée et de la coordination des travaux de construction.

La majeure partie des opérations de la raffinerie s'effectuent automatiquement, ce qui permet de travailler avec des effectifs réduits. La construction a nécessité, par contre, l'emploi d'une main-d'œuvre importante, les effectifs employés sur le chantier ayant été supérieurs, certains mois, à 2.000 personnes.

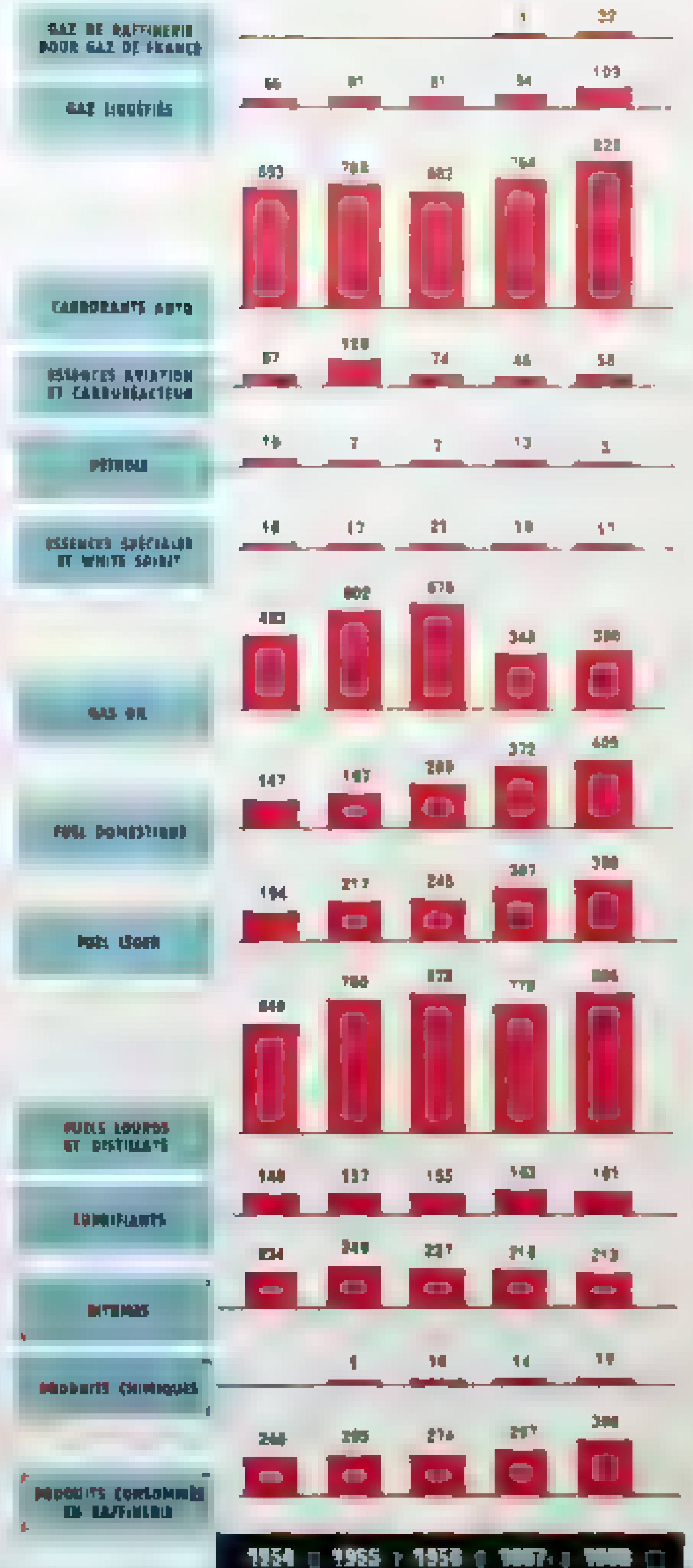
PRODUCTION DE LA RAFFINERIE DE PORT-JÉROME

(Y COMPRIS LES PRODUITS CONSOMMÉS EN RAFFINERIE)

DE 1954 A 1958



PRODUCTION TOTALE



PRODUCTION PAR CATÉGORIES DE PRODUITS

Des terrains ont été prévus pour permettre éventuellement l'agrandissement de la raffinerie au cas où cela s'avérerait nécessaire en raison de l'augmentation des besoins de la région bordelaise en produits pétroliers ou de la découverte de nouveaux gisements de pétrole brut dans le Sud-Ouest de la France.

PRODUITS CHIMIQUES

Les travaux de construction ont été poursuivis également très activement en 1958 dans le domaine des produits pour l'industrie chimique.

La réalisation à Port-Jérôme d'unités modernes utilisant des techniques perfectionnées permettra le regroupement d'opérations de fabrication dispersées auparavant entre la raffinerie de Port-Jérôme et l'usine de l'Estaque. Ces installations constitueront une nouvelle source de produits mis à la disposition de l'industrie française dont certains ne pouvaient être obtenus que de l'importation, en quantité limitée et à un coût en devises élevé. Des usines de fabrication de produits chimiques, utilisatrices de ces matières de base, sont venues s'implanter dans la région de Port-Jérôme où s'est ainsi constitué un complexe d'installations pétrochimiques de première importance.

La principale réalisation est l'unité de steam cracking dont la construction vient d'être achevée à la raffinerie. Cette unité a une capacité d'alimentation de 230.000 tonnes par an, et permet la fabrication de 36.000 tonnes par an d'éthylène à haut degré de pureté, et de 6.000 tonnes par an de butadiène, ainsi qu'une gamme variée de produits de base susceptibles d'être utilisés dans la fabrication de nombreux produits tels que des solvants, matières plastiques, résines, caoutchoucs synthétiques, fibres artificielles, etc.

Une unité de fabrication de dodécylbenzène, matière de base pour la fabrication des détergents de synthèse du type alkylarylsulfonate, a été achevée et est entrée en service dans le courant du mois de janvier 1959. Cette installation, dont la capacité pourra atteindre 20.000 tonnes par an, est alimentée en tétrapropylène par l'unité de polymérisation du propylène mise en service à Port-Jérôme au mois d'octobre 1956.

Par ailleurs, Esso Standard a décidé en 1958 la construction à la raffinerie de Port-Jérôme d'une nouvelle unité de fabrication de produits d'addition pour lubrifiants. Celle-ci, dont la construction est en cours et doit être achevée durant le dernier trimestre 1959, permettra la production d'une gamme complète de détergents, inhibiteurs et d'agents d'amélioration de l'indice de viscosité des huiles, productions qui s'ajouteront aux divers types déjà fabriqués à Port-Jérôme, à la Mailleraye et à l'Estaque depuis plusieurs années.

Une partie des matières de base fabriquées dans les diverses installations de la raffinerie de Port-Jérôme est déjà utilisée par plusieurs sociétés qui ont entrepris la construction d'usines de produits chimiques à proximité de la raffinerie.

L'hydrogène sulfuré, en provenance de la raffinerie, est utilisé à la fabrication de soufre par une usine ayant une capacité de 20.000 tonnes par an, construite par la Société Nobel-Bozel, et mise en route au début de 1958.

Les livraisons de Coupe C4 à la Société du Caoutchouc Butyl (SOCABU) ont commencé. L'usine de cette Société, achevée au mois de décembre 1958 à Notre-Dame-de-Gravenchon, a une capacité de production de 20.000 tonnes par an de caoutchouc butyl. Elle extrait de cette coupe l'isobutylène nécessaire à ses fabrications.

L'éthylène produit par le steam cracking sera utilisé pour la fabrication de polyéthylènes haute et basse pression par deux usines construites par la Société Éthylène Plastique Normandie et la Société Normande de Matières Plastiques.

En outre, la Société SIDA a entrepris la construction d'une usine de fabrication de butanol secondaire, destinée à être alimentée en butènes par Port-Jérôme.

RECHERCHES ET DÉVELOPPEMENTS

Les activités de recherche scientifique poursuivies par Esso Standard S.A.F. sont centralisées à Port-Jérôme où a été créé un centre d'études spacieux, doté des équipements les plus modernes et occupant actuellement environ 140 techniciens et spécialistes.

Le développement d'une grande entreprise industrielle dépend, en effet, directement de ses travaux de recherches. Ceux-ci sont particulièrement importants dans l'industrie du pétrole où les méthodes de fabrication sont en perpétuelle évolution pour être en mesure de répondre à une demande toujours plus exigeante.

La recherche doit faire appel aux concours les plus étendus et aux moyens d'investigation les plus puissants. C'est pourquoi Esso Standard S.A.F. a conclu, il y a plusieurs années, avec l'Esso Research and Engineering Company un contrat d'assistance technique qui prévoit l'échange d'informations sur toutes les questions relatives au raffinage du pétrole et sur l'utilisation des procédés mis au point par les Sociétés participant à cet accord. Ainsi, Esso Standard S. A. F. a communication des résultats obtenus par les autres Sociétés du Groupe. Une partie des travaux effectués par les laboratoires de Port-Jérôme s'intègre dans le programme des recherches conduites par Esso Research and Engineering Company et leur coût est remboursé à notre Société.

Un budget plus important chaque année est octroyé au Centre de Recherches de Port-Jérôme. Les sommes dépensées annuellement pour les recherches de laboratoire ont plus que sextuplé en huit ans. Elles sont passées de 69 millions de francs en 1951 à 445 millions en 1958. Ce sont les dépenses de salaires et les charges qui s'y rattachent qui constituent le poste de dépense le plus important de l'année dernière. La part des recherches effectuées dans le cadre du contrat d'assistance technique conclu avec l'Esso Research and Engineering Company et remboursée par cette Société, a progressé de 32 % au cours de cette seule année.

En 1958, des études ont été entreprises dans le domaine des lubrifiants, notamment en ce qui concerne les recherches sur de nouveaux procédés de raffinage et l'utilisation de produits d'addition susceptibles de donner à nos huiles pour moteurs les qualités nécessaires pour répondre aux exigences toujours accrues des moteurs plus perfectionnés mis au point par les constructeurs français. L'examen du comportement des essences dans les moteurs à taux de compression élevé a été poursuivi parallèlement à la mise au point de carburants à base d'essences d'hydroforming. En ce qui concerne les moteurs diesel, l'étude de la combustion a permis de mettre au point un gas oil à combustion améliorée dont l'emploi se traduit par un meilleur rendement et une diminution des fumées à l'échappement. Des travaux approfondis ont été effectués également dans le secteur des bitumes où, grâce à des études entreprises depuis de longues années, Esso Standard S. A. F. possède une importante avance.

La pétrochimie offre aux chercheurs un domaine d'investigations très vaste. La mise en route à Port-Jérôme d'importantes installations, au cours du premier semestre 1959, a nécessité la mise sur pied d'un programme de recherches étendu. En particulier, l'utilisation des produits du steam cracker a donné lieu à des études très spécialisées.

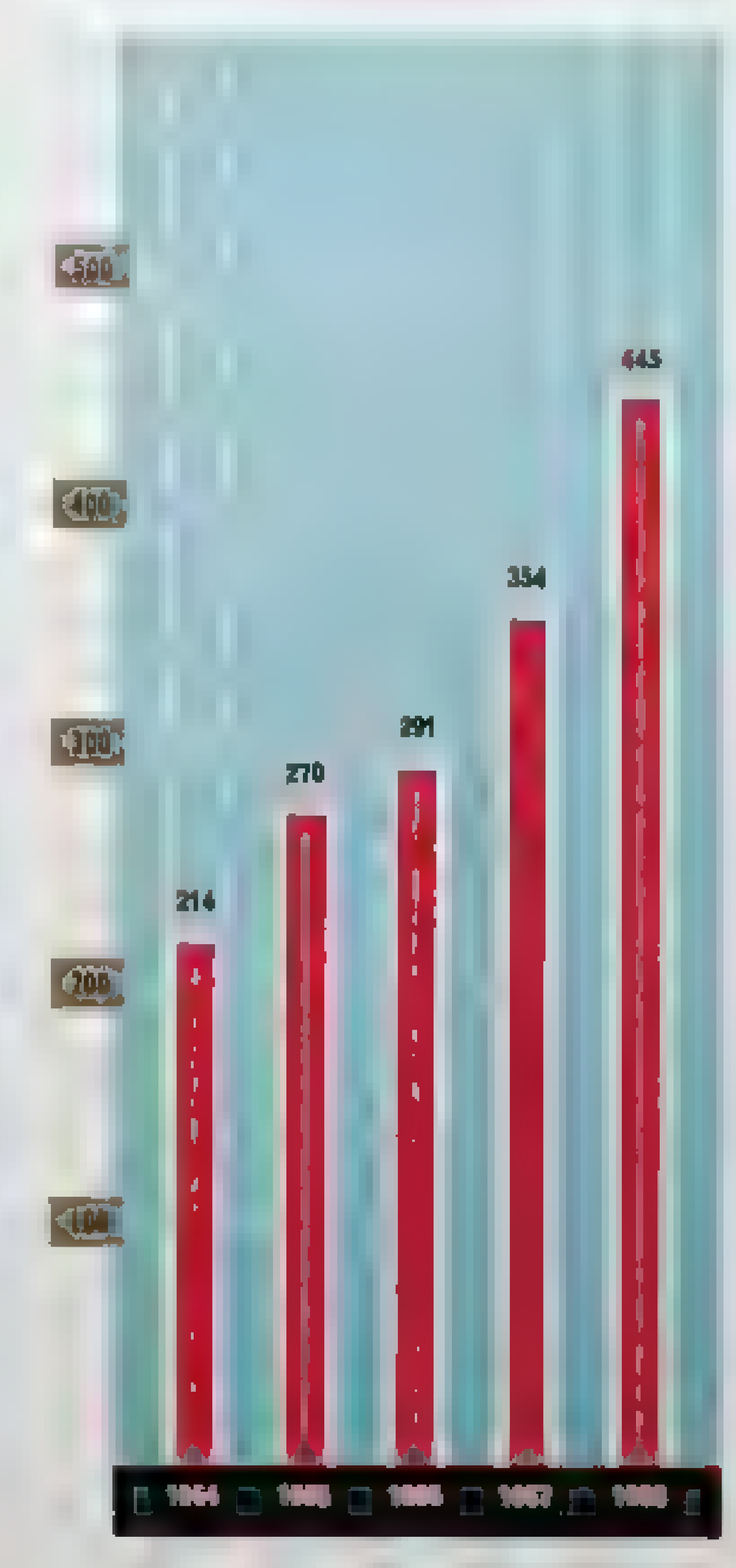
Parallèlement, un programme de recherches sur les produits d'addition a été établi en vue de l'entrée en service de l'unité d'additifs actuellement en construction. Ce programme porte non seulement sur l'adaptation au marché français, et avec des matières premières d'origine nationale, d'additifs ayant déjà fait leurs preuves sur le marché américain, mais aussi sur la mise au point par nos chercheurs de produits nouveaux.

Cet ensemble de recherches a nécessité en même temps des travaux importants pour l'utilisation pratique des nouvelles méthodes d'analyses, et l'emploi d'appareils les plus modernes.

Mais à une époque où l'économie et la technique évoluent rapidement, il apparaît nécessaire de prendre en temps voulu de nouvelles dispositions en vue d'intensifier les recherches. Nous nous proposons, dans ce but, de procéder à la construction de nouveaux laboratoires. Nous aurions souhaité, pour compléter le centre de recherches de Port-Jérôme, créer un nouveau laboratoire près de Paris. Les règlements très stricts du plan d'aménagement de la région parisienne ne nous l'ont pas permis. Aussi avons-nous orienté nos recherches vers une autre région.

SOMMES DÉPENSÉES POUR LES RECHERCHES DE LABORATOIRE

EN MILLIONS DE FRANCS



ACTIVITÉS COMMERCIALES

Les progrès de la consommation de produits pétroliers se sont ralentis en 1958 par rapport à ceux réalisés jusqu'en 1956, dernière année normale avant la crise de Suez. En effet, la majoration des taxes sur l'essence a freiné les achats de carburants par les automobilistes. D'autre part, une bonne hydraulicité a entraîné une utilisation moins intense des centrales électriques thermiques alors que l'accroissement des stocks de charbon sur le carreau des mines conduisait d'importants consommateurs à utiliser du charbon de préférence aux combustibles liquides. Enfin, au cours du deuxième semestre, le ralentissement de l'expansion économique a limité les consommations par l'industrie.

PRODUITS BLANCS

Alors que le parc automobile a augmenté d'environ 25 % au cours des deux dernières années, la consommation française d'essence auto et de supercarburant n'a progressé que de 7,2 % dans le même temps ; en moyenne, les automobilistes ont moins roulé en 1958 qu'en 1956 et le progrès technique a permis une diminution de la consommation au kilomètre parcouru.

Par rapport à 1957, la consommation de carburants automobiles laisse apparaître une hausse de 10,4 % en 1958. Ainsi que le montrent les chiffres du tableau ci-contre, les ventes de notre Société ont progressé de 15,4 %. Il en est résulté une amélioration de la part d'Esso Standard S. A. F. dans les ventes du marché qui est passée de 17,8 % en 1957 à 18,5 % en 1958. Les ventes de supercarburant ont augmenté moins rapidement que les ventes de carburant ordinaire. Ceci provient probablement des fortes majorations du prix des carburants intervenues au cours de ces dernières années, majorations qui ont amené certains automobilistes à acheter du carburant ordinaire de préférence au supercarburant dont le prix est plus élevé. La part des ventes de supercarburant dans les ventes de carburants pour automobiles en France, qui était de 32 % en 1956, est ainsi retombée à 30 % en 1958.

En raison du développement régulier des transports aériens, les ventes françaises d'essences aviation ont dépassé de 12,4 % celles de 1957. Par contre, malgré l'apparition des nouveaux appareils à réaction sur les lignes commerciales, la consommation de carburéacteur fait ressortir un gain plus modeste de 3 % seulement. En effet, les restrictions budgétaires décidées par le gouvernement ont eu pour conséquence une réduction du programme d'entraînement de l'aviation militaire et des essais des constructeurs de matériel aéronautique. Pour ces deux catégories de produits, les ventes de notre Société ont progressé, en moyenne, de 7,2 %. Sa place sur le marché a été, en 1958, de 43,8 % pour les essences aviation et de 25 % pour le carburéacteur.

De même que pour les carburants automobiles, la fiscalité freine le développement de la consommation de gas oil en France. Celle-ci n'a augmenté que de 5,2 % en 1958. Nos ventes ayant progressé dans la même proportion, notre part du marché est restée sans changement par rapport à 1957, soit 10,3 %.

La consommation de gaz liquéfiés poursuit ses progrès particulièrement rapides en France. Elle s'est accrue de 21,8 %. Les ventes de notre Société en butane et en propane ont suivi une évolution similaire.

COMBUSTIBLES LIQUIDES

La consommation de fuel domestique a augmenté de 33,9 % en 1958 par rapport à l'année précédente. Toutefois, il y a lieu de tenir compte du fait que ce produit a été sévèrement rationné en 1957 et que les modifications apportées au milieu de l'année précédente au régime fiscal du fuel domestique ont eu pour effet de déplacer une partie des ventes de gas oil vers le fuel domestique. Nos ventes ont augmenté de 29,3 %.

Nos ventes de fuel léger sont en progression supérieure à celle du marché. La hausse constatée en un an a été de 33,5 % pour Esso Standard S. A. F. et de 20 % sur le marché. Nos ventes ont représenté 10,9 % de celles du marché.

Les chiffres de consommation de fuels lourds pour l'année 1958 laissent apparaître un gain de l'ordre de 4 %, mais sont sensiblement stationnaires par rapport à 1956. Si l'on examine l'évolution des parts respectives des trois gros consommateurs, industrie, E. D. F. et S. N. C. F., il ne semble pas que le fuel ait été substitué au charbon pour des tonnages importants en 1958. En effet, les consommations de l'industrie ont progressé de 11 %, taux relativement modéré compte tenu du fait que, par suite des difficultés d'approvisionnement en produits pétroliers consécutives aux événements de Suez, l'industrie avait consommé moins de fuels lourds en 1957 qu'en 1956. Les consommations de la S. N. C. F. ont augmenté de 4 % et sont demeurées inférieures à celles de 1956. Celles de l'E. D. F. sont en baisse de 24 % par rapport à 1957 et de 29 % par rapport à 1956. C'est la très bonne hydraulicité de l'année 1958 qui est à l'origine d'une utilisation relativement moins importante des centrales thermiques par rapport aux centrales hydrauliques et, par conséquent, d'une moindre consommation de fuel et de charbon par l'E. D. F.

Nos ventes de fuels lourds ont progressé de 13,2 % et notre part du marché a été de 12,2 %.

[illegible]	1957	1958	augmentation ou diminution
	(en tonnes)		
CARBURANT AUTO ET SUPERCARBURANT	780 810	901 107	15 41
ESSENCES AVIATION ET CARBURÉACTEUR*	108 462	116.297	7 20
PÉTROLE	9.773	9.582	1 95
ESSENCES SPÉCIALES ET WHITE SPIRIT	15 005	14.624	2 53
GAS OIL**	147.575	155.501	+ 5,37
FUEL DOMESTIQUE	263.706	340.9[illegible]	+ 29,30
FUEL LÉGER	179.832	240 068	+ 33.51
FUELS LOURDS**	572.591	648.629	+ 13.28
LUBRIFIANTS	142.598	132.070	— 7,38
BITUMES	235.110	209.485	— 10,90
PRODUITS CHIMIQUES	41.187	45.850	+ 11,32
SPÉCIALITÉS AGRICOLES	3.818	4.912	+ 28 72
	2 500 485	2.819,124	+ 12 74

* [illegible]
** [illegible]

BITUMES ET LUBRIFIANTS

Le marché des lubrifiants a été peu actif en 1958 ; le repli amorcé en 1957 s'est poursuivi en 1958. La baisse enregistrée a été de 3,3 %. Nos ventes sont également en diminution.

Nos ventes de bitumes ont été moins importantes en 1958 qu'en 1957, la consommation de ces produits ayant diminué de 6,4 % en raison des restrictions de crédits affectés à l'entretien des routes.

PRODUITS CHIMIQUES

Nos ventes de produits chimiques ont évolué favorablement en 1958.

La consommation d'essences spéciales a marqué un repli de 12,3 %. Cette diminution est surtout imputable aux ventes d'essences spéciales utilisées pour le chauffage dans des poêles à catalyse, l'hiver ayant été plus doux en 1958 qu'en 1957. Nos ventes ayant baissé moins rapidement, la position de notre Société sur ce marché est passée de 15,2 % en 1957 à 18 % en 1958.

Nous avons obtenu des gains appréciables en ce qui concerne les produits chimiques de base tels que le tripropylène, le tétrapropylène et le dodécylbenzène. Malgré une concurrence accrue sur le marché des détergents de synthèse, nos ventes dans ce domaine ont progressé de 28,2 % en 1958. C'est Esso Standard S. A. F. qui a été à l'origine du rapide développement de ces produits en France, les premières fabrications ayant été effectuées en 1949 à l'usine de la Standard-Kuhlmann à l'Estaque.

En ce qui concerne les solvants industriels, les ventes de méthyl éthyl cétone ont été entravées par les difficultés d'importation d'alcool butylique secondaire nécessaire aux fabrications. Les ventes de solvants aromatiques fabriqués par la Standard-Kuhlmann à l'Estaque sont demeurées équivalentes à celles de 1957.

Les restrictions de devises ont limité les ventes de certains plastifiants, résines et caoutchoucs synthétiques importés. Cependant, de très bons résultats ont été obtenus en ce qui concerne les ventes de caoutchouc Butyl, produit livré par l'Enjay Company.

SPÉCIALITÉS AGRICOLES

Les ventes de produits de défense des cultures par Esso Standard S. A. F. ont progressé de 28,7 % en 1958, bien que le développement des principales maladies cryptogamiques ait été inférieur à la moyenne.

Notre Société a développé son action d'aide à l'agriculture sous les différentes formes auxquelles elle s'était déjà consacrée : conseils directs à l'agriculteur par un réseau d'ingénieurs spécialisés, services à l'agriculteur par de nombreuses conférences, par la mise à la disposition de produits de qualité et de méthodes nouvelles de traitement.

Par ailleurs, le service Esso a également été étendu à la ferme par les livraisons directes de produits pétroliers consommés par l'agriculteur, livraisons faites par un réseau de revendeurs livranciers compétents et judicieusement répartis. Des indications ont été fournies par leur intermédiaire aux utilisateurs en vue d'améliorer les conditions de stockage de carburants et combustibles liquides à la ferme, apportant ainsi aux agriculteurs un allègement de leurs conditions d'exploi-

[illegible]

EXPLOITATION ET DISTRIBUTION

[illegible]

[illegible] de façon à comprimer au maximum le coût d'exploitation.

[illegible] nos produits à la disposition de notre clientèle à un réseau de distribution aussi [illegible] que possible. Le choix des emplacements [illegible] à la création de nouveaux points de vente [illegible] été effectué compte tenu de la suppression ou du regroupement [illegible] notre but n'est pas d'étendre au maximum notre réseau de distribution, mais de le transformer sans cesse de façon à l'adapter à l'évolution des besoins de la clientèle.

[illegible] est ainsi que le réseau routier approvisionné par notre Société, réseau qui comportait plus de 9 000 points de vente en 1938, n'en comprenait plus qu'environ [illegible] décembre 1958. Le débit moyen mensuel de chaque point de vente ainsi que celui de chaque pompe [illegible] sans cesse améliorés. Fin 1958, ces débits moyens dépassaient 20 000 litres par mois par point de vente et 9 000 litres par pompe. Ces chiffres [illegible] de l'intérêt, au point de vue de la productivité, de la création de stations-service importantes en remplacement de points de vente dispersés à débit limité.

Or, à la suite de critiques reprochant aux stations-service d'être trop luxueuses et trop nombreuses — par conséquent d'entraîner des investissements particulièrement élevés — le Gouvernement a cru devoir imposer aux titulaires d'autorisations spéciales d'importation de produits pétroliers des obligations très strictes en matière d'installation de distribution en adoptant un décret et un arrêté, tous deux du 3 janvier 1959. Deux règles sont établies entre lesquelles les intéressés peuvent choisir : la règle du contingentement qui proportionne le nombre des stations-service aux quantités d'essence mises à la consommation et la règle de l'implantation qui prévoit, d'une manière générale, des stations-service d'une même

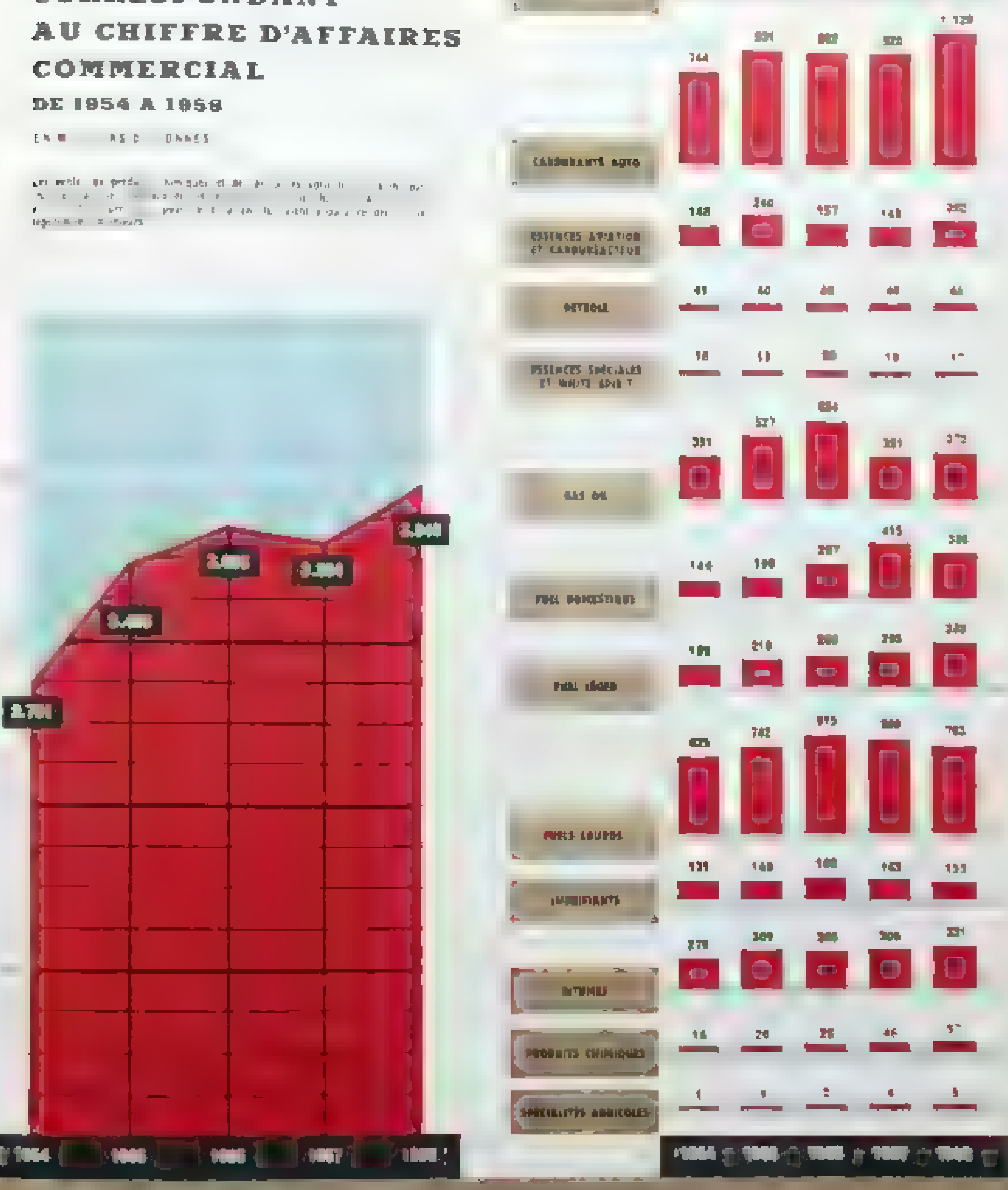
[illegible]

[illegible] de l'intérêt économique [illegible] a été présentée [illegible] d'y revenir longuement [illegible] trouve à la station-service une facilité et une rapidité de ravitaillement complétées par [illegible] annexes, dans des installations [illegible] maximum de sécurité. Il s'y arrête à l'écart des dangers de la route, servi par un personnel spécialisé et doté de matériel moderne et pratique. La concentration des points de vente dans des installations à débit élevé permet une meilleure utilisation des stockages et une réduction du nombre des transports de ravitaillement pouvant être effectué par gros camions. Tous ces facteurs contribuent à la diminution du prix de revient unitaire de la distribution, ce qui permet un amortissement rapide des investissements. La réussite commerciale de ce type d'installations, et parfois même leur concentration dans certains secteurs, indiquent qu'elles sont particulièrement aptes à répondre au développement de la consommation et aux besoins d'une clientèle qui, dans son immense majorité, les apprécie pleinement.

Le nombre de nos dépôts en service à travers le territoire métropolitain est resté inchangé en 1958. Notre réseau comprend cinquante-quatre dépôts de produits blancs et de produits noirs. Ils ont assuré en 1958 la distribution d'un volume de produits plus élevé qu'en 1957 avec une capacité globale de stockage qui n'a pas été modifiée. Ce réseau est complété par vingt-deux dépôts de bitumes et deux usines de fabrication, mélange et conditionnement de lubrifiants.

Des résultats particulièrement encourageants ont été obtenus en ce qui concerne l'exploitation du parc de camions-citernes. En raison de l'augmentation des quantités de produits à transporter, le nombre de véhicules de grande capacité affectés au ravitaillement du réseau routier est passé de 33 camions-citernes articulés, constitués par un tracteur et une semi-remorque d'une capacité de 27 000 ou 28 000 litres, au premier janvier 1958, à 42 camions à la fin de l'année. Compte tenu de la mise à la réforme de camions anciens, la capacité de transport par véhicule est passée de 18.222 à 19.159 litres. Le nombre de kilomètres parcourus par mètre cube transporté a été encore réduit en 1958 alors que le kilométrage moyen effectué par véhicule a progressé de 6,4 %. La moyenne des livraisons unitaires a pu être augmentée de 7,4

Ces progrès, réalisés durant une période de ralentissement du rythme d'expansion de l'activité économique et de la consommation des produits pétroliers témoignent de l'utilité des mesures adoptées pour comprimer les coûts d'exploitation. Les études antérieures tendant à une amélioration de l'organisation et des structures, ont été poursuivies avec un égal succès



COMMENTAIRES FINANCIERS



LES INVESTISSEMENTS ET LEUR FINANCEMENT

Esso Standard a poursuivi la réalisation du vaste programme entrepris depuis quelques années : adaptation de son équipement à l'évolution générale de la technique et développement de ses moyens de recherches, de fabrication, de transports et de distribution. Ces efforts de modernisation et d'expansion se sont traduits par un accroissement très sensible des valeurs immobilisées et ont exigé un gros effort financier. Le graphique inclus dans ce chapitre et intitulé « Utilisation de l'excédent des recettes après règlement des charges courantes de l'exercice » montre les moyens employés en 1958 pour financer les investissements.

A. INVESTISSEMENTS

1. IMMOBILISATIONS

En 1958, les investissements, y compris les sommes dues à la fin de l'année, se sont élevés à 26 176 millions, contre 10 606 millions en 1957 et 7 165 en 1956. Par activité, ces investissements s'analysent comme suit :

	1958	1957	1956
RAFFINAGE ET PÉTROCHIMIE	20.377	6.864	3.275
DISTRIBUTION ET TRANSPORTS INTÉRIEURS	2.825	2.284	2 136
TRANSPORTS MARITIMES	2 568	1.116	1.636
ADMINISTRATIF	408	362	118
	26 178	10.606	7 165

Par rapport à 1957, les investissements de 1958 représentent une augmentation de 15.570 millions — soit près de 150 % — et le record de 1958 met bien en relief l'importance de l'effort d'expansion et de modernisation de la Société.

Raffinage et Pétrochimie : Afin d'augmenter la capacité de production, tout en améliorant la qualité et la gamme des produits, plus de 20 milliards ont été investis en 1958, soit près de 80 % de notre effort global de l'année. Plus de 10 milliards de francs se rapportent aux travaux de construction de la deuxième raffinerie de Bordeaux, qui est entrée en service en avril 1959. Environ 3 milliards ont été investis pour continuer les travaux de construction d'un reforming catalytique à Port-Jérôme, achevé à fin janvier 1959. Dans le domaine de la Pétrochimie, l'effort a principalement porté sur la construction d'une unité de steam cracking et d'une unité de dodecylbenzène mises en service depuis le début de cette année (5 milliards).

Distribution : Dans le domaine de la distribution et des transports intérieurs, les investissements ont été surtout utilisés à augmenter les installations de stockage et moderniser le parc de camions-citernes et le réseau de stations-service.

Transports Maritimes : Les dépenses relatives aux Transports Maritimes concernent le navire-citerne de 38.000 tonnes « Esso Parentis » en service depuis octobre 1958, ainsi que les navires « Esso Bourgogne » et « Esso Alsace » commandés en 1956 et actuellement en cours de construction.

Administratif : Mentionnons, parmi ces dépenses, l'acquisition de nouvelles parcelles de terrain au Rond-Point de la Défense à Courbevoie en vue de la construction du nouvel immeuble pour le Siège Social.

2. AUTRES VALEURS IMMOBILISÉES

Ce poste est en augmentation de près de 900 millions sur l'exercice précédent. Cette hausse résulte principalement de l'augmentation du capital de la Société du Caoutchouc Butyl (SOCABU) pour laquelle la Société a versé 344 millions au titre de sa participation de 22,30 %, ainsi que de prêts accordés au personnel pour l'acquisition ou la construction de logements.

B. FINANCEMENT

Afin de mener à bien son programme d'investissements, la Société a eu recours à l'autofinancement et à l'emprunt. Il a également été fait appel aux actionnaires et des prélèvements passagers sur le fonds de roulement ont été rendus nécessaires par l'ampleur du programme entrepris.

1. AUTOFINANCEMENT

L'ensemble des ressources propres s'analyse comme suit :

Bénéfice net : 3.248 millions. Les commentaires sur le bénéfice net de l'exercice sont donnés ci-après à la rubrique « Résultats ».

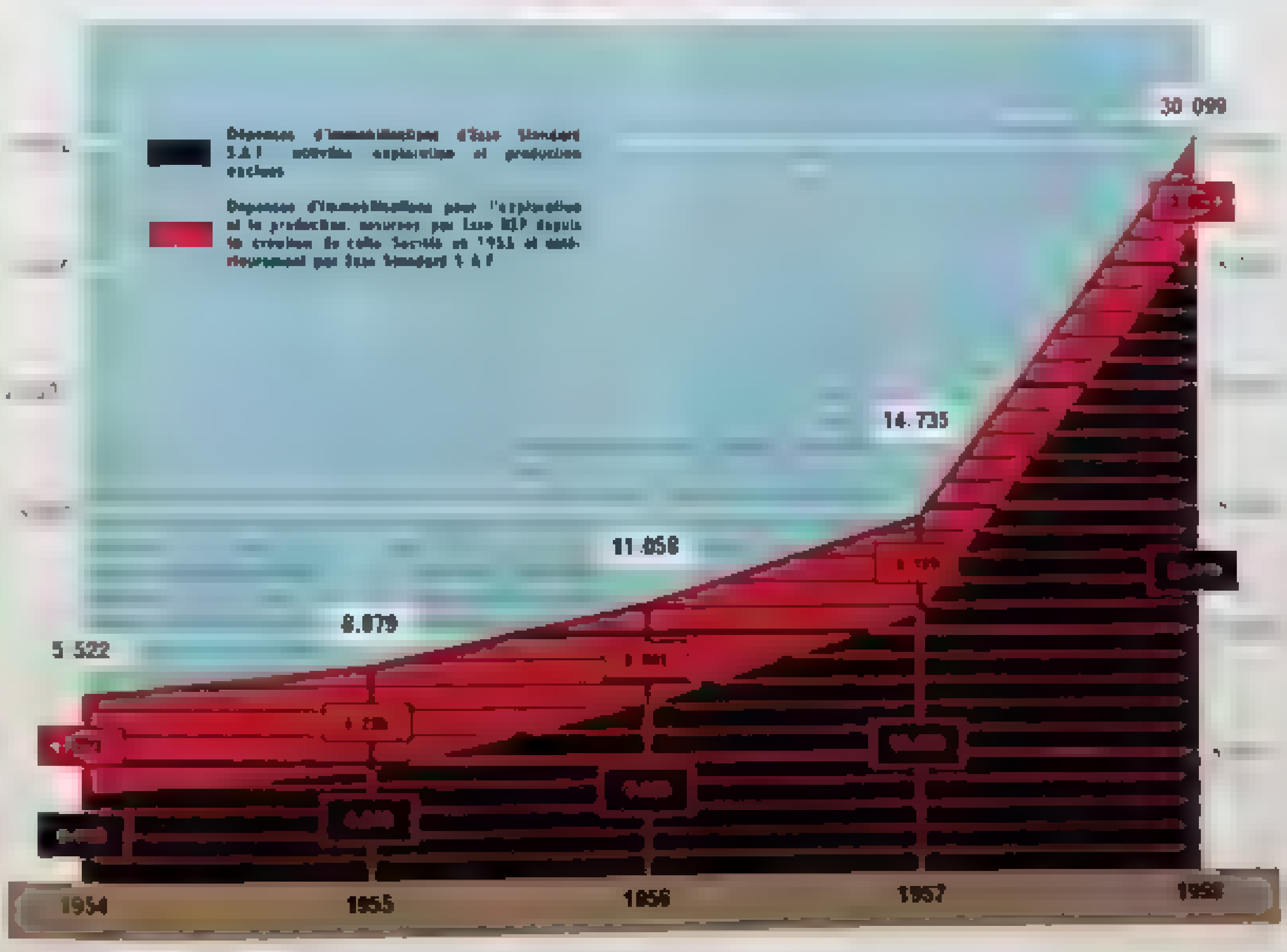
Amortissements : 4.615 millions. Ce montant, figurant dans les charges de l'exercice — partie dans le coût des produits vendus, partie dans le coût de distribution et de gestion — représente la dépréciation des installations. Cette charge est en augmentation de 1.286 millions par rapport à 1957, par suite de l'accroissement des immobilisations et de l'aménagement de certains taux d'amortissement.

Fonds de renouvellement : 310 millions. Ce montant représente l'augmentation de la « Dotation pour renouvellement du stock indispensable » et de la « Provision

DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS

AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

(EN MILLIONS DE FRANCS)



ORIGINE DES RECETTES

	1954	%	1955	%	1956	%	1957	%	1958	%
CARBURANTS AUTO	51 356	53,9	65 080	55	73.612	53,1	90 615	55 1	116 642	59,4
ESSENCES AVIATION ET CARBURÉACTEUR	4 034	4 2	5.125	4 3	4.164	3.	4.686	2 9	6 176	3,1
PÉTROLE ET AUTRES PRODUITS BLANCS	1 593	1 7	1 685	1.4	1.874	1 3	2 171	1.3	2 068	1 1
GAS OIL	7.856	8,2	12.158	10,3	14.078	10,2	12.211	7,4	12.237	6,2
FUEL DOMESTIQUE	2 163	2 3	2 962	2 5	4.489	3 2	7.363	4 5	7 368	3 8
FUEL LÉGER	2 178	2 3	2 667	2 2	3.422	2 5	4 116	2 5	5.978	3 0
FUELS LOURDS	5 076	5 3	6.317	5.3	7 709	5,6	8 722	5 3	9.332	4 8
LUBRIFIANTS	9.619	10 1	10 979	9 3	13.242	9,6	15 504	9 4	15 741	8,0
BUTANE - PROPANE	1.261	1,3	1.624	1,4	1.778	1,3	2.125	1,3	2.276	1,2
BITUMES	4 185	4 4	4 435	3 7	4.641	3 3	5 481	3 3	6 338	3 3
AUTRES PRODUITS	3.074	3,2	3.423	2,9	6.768	4,9	6.761	4,1	6 509	3,3
RECETTES D'EXPLOITATION	2.418	2,5	1.628	1,4	1.770	1,3	2.248	1,4	2.410	1,2
RECETTES DIVERSES	549	0,6	298	0,3	1.031	0,7	2.426	1,5	3.224	1,6
	95 362	100%	118 383	100%	138.558	100%	164.369	100%	196 299	100%
TRANSACTIONS AVEC LES CONFRÈRES (OPÉRATIONS COMPENSÉES)	16 952		18 898		21 158		33 272		29.163	
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	112.314		137.281		159.715		197.641		225.462	

AFFECTATION DES RECETTES

	1954	%	1955	%	1956	%	1957	%	1958	%
ACHATS ET TRANSPORTS	32.085	33,7	37.443	31 6	44.902	32,4	59.288	36,1	56.420	28.7
DOUANE, IMPÔTS, TAXES	43.581	45 7	57.344	48,4	67.445	48 7	75.784	46,1	107.071	54.6
FABRICATION, DISTRIBUTION, GESTION	8.812	9,3	11.937	10,1	13 560	9,8	14.695	8,9	17.928	9,1
APPOINTEMENTS ET SALAIRES	5.358	5.6	5 455	4 6	5.815	4,2	6.402	3,9	7 594	3,9
DÉPENSES SOCIALES	2.237	2.3	2.513	2 1	2.848	2,	3.136	1 9	3.633	1,8
PROVISIONS, DOTATIONS TECHNIQUES	318	0.3	60	0,1	1.123	0,8	2.358	1,4	405	0,2
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE	2.971	3 1	3.631	3,1	2.868	2 1	2.714	1 7	3.248	1,7
	95 362	100%	118.383	100%	138 559	100%	164.369	100%	196.299	100%
TRANSACTIONS AVEC LES CONFRÈRES										
ACHATS ET TRANSPORTS	16.923		18.865		21.044		33.144		29.086	
DOUANE	29		33		112		128		77	
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	112.314		137.281		159 715		197.641		225.462	

pour fluctuation des cours de matières premières achetées à l'étranger », par suite de la hausse du prix unitaire moyen du pétrole brut résultant de l'ajustement monétaire.

Divers

Affectation d'un montant de 64 millions à la provision pour plus-values à réinvestir.

Encaissement dommages de guerre : le montant total encaissé s'élève à 21 millions, sur lesquels 9 millions concernant la reconstruction des installations ont été incorporés à la « Réserve correspondant à la participation de l'État aux dommages de guerre (partie encaissée) ».

- Valeur nette des immobilisations vendues et autres opérations (357 millions) dans lesquelles figure, entre autres, le centre d'enfûtage du butane et du propane de St-Georges, à proximité de la raffinerie de Port-Jérôme.

2. AUGMENTATION DE CAPITAL.

Le Conseil d'Administration d'Esso Standard S. A. F., agissant en vertu des autorisations et pouvoir qui lui avaient été conférés par l'Assemblée Générale extraordinaire des Actionnaires du 2 septembre 1958 avait décidé, dans sa réunion du même jour, de porter le capital de la Société à 36.486 millions de francs, soit une augmentation de 5.212 millions de francs, par souscription en espèces, à raison d'une action nouvelle pour 6 anciennes. A ce montant, est venue s'ajouter la prime d'émission de 2.900 francs par action de 5.000 francs, soit au total 3.606 millions de francs, figurant sous cette rubrique au Passif du Bilan. Cette opération a été menée à bien avec le concours des banques et a été définitivement régularisée le 9 décembre 1958.

3. EMPRUNTS ET DETTES A LONG TERME.

L'accroissement de 5.478 millions des dettes à long terme s'explique principalement par :

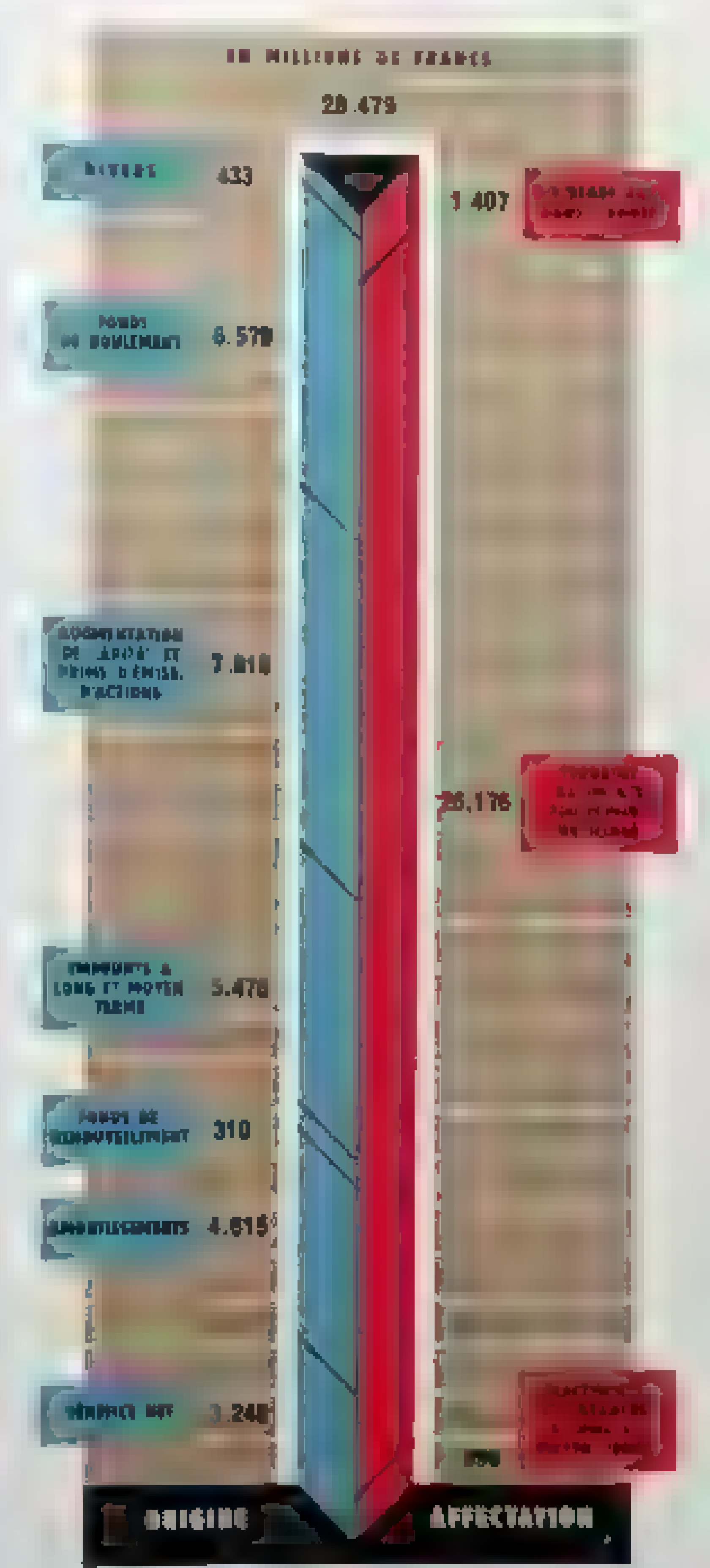
La mobilisation jusqu'à son plafond de l'ouverture de crédit de 3 milliards consentie par un groupe de banques pour financer le programme d'expansion du raffinage, en particulier la construction de la deuxième raffinerie près de Bordeaux.

Le prélèvement du solde de 439 millions sur le montant accordé pour le préfinancement du pétrolier « Esso Parentis » pendant sa construction. Ce crédit a été consolidé par un crédit à moyen terme de 850 millions lors de la mise en service du navire ;

— La mobilisation à concurrence de 1.870 millions de crédits de préfinancement obtenus auprès du chantier pour la construction des pétroliers « Esso Bourgogne » et « Esso Alsace ». Comme pour l'« Esso Parentis », ces crédits seront consolidés en crédits à moyen terme lors de la livraison des navires ;

(suite page 39)

UTILISATION DE L'EXCÉDENT DES RECETTES APRÈS RÈGLEMENT DES CHARGES COURANTES DE L'EXERCICE 1958



ANALYSE FINANCIÈRE ET COEFFICIENTS

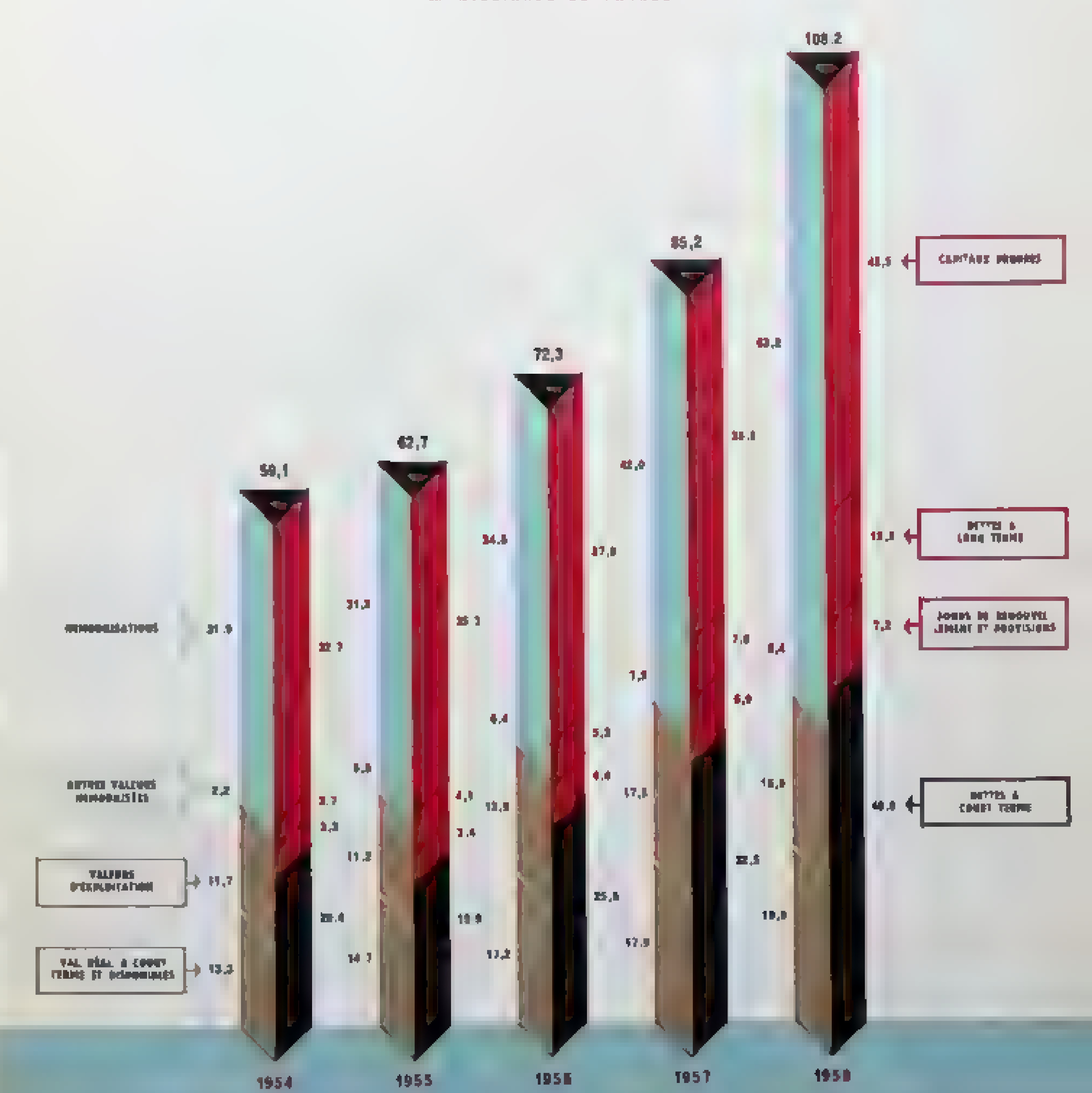
EN MILLIARDS DE FRANCS

		1954	1955	1956	1957	1958
A	IMMOBILISATIONS (VALEUR D'ACHAT RÉÉVALUÉE)	60,2	62	67,9	77,7	102,8
B	AMORTISSEMENTS	28,3	30,8	33,1	35,7	39,6
C	IMMOBILISATIONS (VALEUR NETTE) (A—B)	31,9	31,2	34,8	42,0	63,2
D	AUTRES VALEURS IMMOBILISÉES	2,2	5,6	6,4	7,5	8,4
E	ACTIF IMMOBILISÉ (C+D)	**34,1**	**36,8**	**41,2**	**49,5**	**71,6**
F	VALEURS D'EXPLOITATION	11,7	11,2	13,9	17,8	16,8
G	VALEURS RÉALISABLES A COURT TERME ET DISPONIBLES .	13,3	14,7	17,2	17,9	19,8
H	ACTIF CIRCULANT (F+G)	25	25,9	31,1	35,7	36,6
I	ACTIF TOTAL (E+H)	**59,1**	**62,7**	**72,3**	**85,2**	**108,2**
J	CAPITAUX PROPRES ET RÉSERVES	32,7	35 3	37	38,8	48 5
K	FONDS DE RENOUVELLEMENT ET PROVISIONS	3,3	3,4	4,4	6,9	7,2
L	DETTES A LONG TERME	2,7	4,1	5,3	7,0	12,5
M	DETTES A COURT TERME .	20,4	19,9	25,6	32,5	40,0
N	PASSIF TOTAL (J+K+L+M)	**59,1**	**62,7**	**72,3**	**85,2**	**108,2**
O	FONDS DE ROULEMENT (H—M)	4,8	6,0	5,5	3,2	(3,4)
P_1	CHIFFRE D'AFFAIRES COMMERCIAL (DROITS DE DOUANE INCLUS)	95 4	118,4	138,6	164,4	196 3
P_2	CHIFFRE D'AFFAIRES COMMERCIAL (DROITS DE DOUANE EXCLUS)	54,0	64,3	75,1	90,8	92,6
Q	RÉSULTATS NETS	2,97	3,63	2,87	2,71	3,2
R	BÉNÉFICE DISTRIBUÉ	**1,36**	**1,39**	**1,39**	**1,41**	**2,0**

		1954	1955	1956	1957	1958
1	LIQUIDITÉ $\frac{H}{M}$.	1,23	1,30	1,22	1,10	0,92
2	TRÉSORERIE $\frac{G}{M}$	0,65	0,74	0,67	0 55	0,50
3	SOLVABILITÉ $\frac{I}{L+M}$	2,56	2,60	2,34	2.15	2,06
4	CAPITAUX CIRCULANTS $\frac{H}{I}$	0,42	0,41	0,43	0,42	0,34
5	ROTATION DE L'ACTIF CIRCULANT $\frac{P_1}{H}$.	3,82	4,58	4,46	4,60	5,36
6	FINANCEMENT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ $\frac{J+K+L}{E}$	1,14	1,16	1,13	1,07	0,95
7	MARGE NETTE (DROITS DE DOUANE INCLUS) $\frac{100 \times Q}{P_1}$.	3,11	3,06	2,07	1,65	1,65
7 bis	MARGE NETTE (DROITS DE DOUANE EXCLUS) $\frac{100 \times Q}{P_2}$	5,50	5,62	3,82	2,99	3,51
8	RENTABILITÉ $\frac{100 \times Q}{J+K}$	8,25	9,38	6,93	5,93	5,75
9	DISTRIBUTION DES DIVIDENDES $\frac{100 \times R}{Q}$	45,8	38,5	48,4	51,9	61,8

ÉVOLUTION DU BILAN D'ESSO STANDARD S.A.F. DE 1954 A 1958

EN MILLIARDS DE FRANCS



— Un prêt de 400 millions de la Caisse Foncière de Crédit pour la construction de logements, dont 12 millions remboursables en 1959 ont été transférés dans le passif à court terme au 31 décembre 1958

4. FONDS DE ROULEMENT

Malgré l'importance des ressources énumérées ci-dessus, qui ont représenté environ 21 900 millions, l'ampleur du programme d'investissements, auquel il convient d'ajouter la distribution d'un dividende brut de 1 407 millions, a conduit à prélever temporairement, sur le fonds de roulement, un montant de 6 579 millions entraînant la baisse provisoire du ratio de liquidité au niveau de 0,83, du fait que les négociations pour l'obtention, avant la fin de 1958, d'un nouveau crédit à moyen terme de 4 milliards, destiné au raffinage et à la pétrochimie, n'ont pu aboutir qu'en janvier 1959.

Le financement de la Société après règlement des dépenses courantes, qui vient d'être analysé, a été représenté sous forme synthétique sur le graphique de la page 33.

OPÉRATIONS COURANTES DE L'EXERCICE

Les fluctuations des soldes d'actif courant (diminution de 992 millions des valeurs d'exploitation, augmentation de 1 794 millions des valeurs réalisables à court terme ou disponibles) sont relativement peu sensibles comparées aux fluctuations du passif courant (augmentation de 7 475 millions des dettes à court terme).

1. VALEURS D'EXPLOITATION

La valeur des stocks qui était de 17 833 millions au 31 décembre 1957 n'est plus que de 16.841 millions à fin décembre 1958, soit une diminution de 992 millions de francs. Cette baisse est imputable à une réduction des stocks par suite d'une demande massive de la clientèle en décembre 1958, alors qu'à fin 1957 la faiblesse du marché des produits blancs avait eu pour effet une augmentation considérable des produits en stock.

2. VALEURS RÉALISABLES A COURT TERME OU DISPONIBLES.

Les créances sur les clients n'ont augmenté que de 7,3 %, bien que le chiffre d'affaires se soit accru de 18,4 %. Le poste « Autres débiteurs » n'accuse qu'une légère hausse.

3. DETTES A COURT TERME.

L'ensemble des dettes à court terme s'accroît de 7 475 millions de francs par rapport à l'année précédente. Les grands postes de cette évolution se décomposent de la façon suivante

« Taxes intérieures et Douanes à payer » hausse de 1 327 millions due à l'augmentation des taxes intérieures

— « Effets à payer » : en augmentation de 3.506 millions dont 2.800 millions environ pour règlement de la taxe intérieure

— « Fournisseurs » : la hausse de 2.000 millions est représentée par diverses factures à payer au 31 décembre 1958, dont les plus importantes avaient trait au programme d'investissements

En contrepartie, nous observons une diminution de près de 300 millions du poste « Emprunt à moins d'un an ». En effet, le montant de 1.000 millions inscrit à ce compte à fin 1957 a été normalement réglé en cours d'exercice, tandis qu'apparaissait un nouveau montant de 700 millions.

RÉSULTATS

Les recettes totales — analysées dans le tableau de la page 32 — après déduction des taxes sur le chiffre d'affaires, se sont élevées à 229.462 millions de francs contre 197 641 millions en 1957. En déduisant de ces montants les opérations d'achat et de vente réalisées avec d'autres sociétés de Pétrole, le chiffre d'affaires commercial proprement dit représente 196.290 millions contre 164 369 en 1957

Cette augmentation, en valeur, des ventes à la clientèle (19,4 % par rapport à 1957) provient, d'une part, de la répercussion sur les prix de ventes des augmentations de taxes intervenues en 1957 et 1958 et, d'autre part, de l'augmentation des tonnages vendus. Alors que jusqu'en novembre 1957 les majorations de prix destinées à compenser les charges supplémentaires provoquées par la crise de Suez étaient enregistrées au poste « Achats et Transports », à compter du 1er décembre de la même année, les taxes intérieures furent relevées d'un montant équivalent au profit de l'État, ce qui n'a pas permis aux consommateurs de bénéficier du retour à une situation normale. Les mesures ci-dessus ont largement contribué à l'augmentation d'environ 40 % constatée sur le poste « Douane, Impôts, Taxes ».

Le total des frais d'exploitation comprenant les postes : « Fabrication, Distribution, Gestion », « Appointements et Salaires » et « Dépenses Sociales », passent de 24.333 millions en 1957 à 29 155 en 1958. Cette différence est due, principalement, à la hausse des prix intérieurs et des salaires et à l'accroissement précité des amortissements. Ces augmentations de charges se trouvent compensées à concurrence de 1.945 millions par une diminution, par rapport à 1957, des dotations aux comptes de provisions techniques.

Compte tenu du dividende net (après impôts et taxes) reçu d'Esso REP, qui s'est élevé à 1.844 millions — contre 1.492 millions en 1957 — le compte de résultats fait apparaître un bénéfice net de 3.248 millions, soit une augmentation de 534 millions sur l'année précédente.

PARTICIPATIONS AU 31 DÉCEMBRE 1958

Principales Participations :

SOCIÉTÉ ESSO DE RECHERCHES ET D'EXPLOITATION PÉTROLIÈRES ESSO REP

- Capital F 3.510.000.000. — Participation 88 98
- Activités Recherches et exploitation de tous gisements d'hydrocarbures liquides ou gazeux

STANDARD-KUHLMANN

- Capital F 238 000.000. — Participation 49,96
- Activités Fabrication de Paraflow et de détergents

SOCIÉTÉ ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODÉRÉ DE LA SEINE-MARITIME

- Capital F 26 400.000. — Participation 43 90
- Activités Construction de logements

[redacted]

- Capital F 750 000.000. — Participation 33,33
- Activités Exploitation de dépôts de produits pétroliers en France.

DÉPOTS DE PÉTROLE COTIERS :

- Capital F 375.000 000. — Participation : 24,20 %
- Activités Exploitation de dépôts de produits pétroliers à Dunkerque, Cherbourg et autres ports

SOCIÉTÉ DU CAOUTCHOUC BUTYL (SOCABU)

- Capital : F 3,492 780 000. — Participation 22,30
- Activités Importation, fabrication de tous produits chimiques dérivés du pétrole ou de produits similaires et, notamment, le caoutchouc synthétique, ses dérivés et succédanés.

SOCIÉTÉ HAVRAISE DE MANUTENTION DE PRODUITS PÉTROLIERS

- Capital F 900.000.000. — Participation 16,80 %
- Activités Réception de fuel oil pour soutes
  Exportation et réexpédition sur d'autres ports.

SOCIÉTÉ POUR LE RAMASSAGE ET LA RÉGÉNÉRATION DES HUILES USAGÉES

- Capital . F 90.000.000. — Participation . 18,44 %.
- Activités Récupération et régénération des huiles.

SOCIÉTÉ DES TRANSPORTS PÉTROLIERS PAR PIPE-LINE (TRAPIL) :

- Capital F 2.000.000.000. — Participation . 8,47 %.
- Activités Construction et exploitation du pipe-line destiné à transporter les produits finis des raffineries de la Basse-Seine vers la Région Parisienne.

SOCIÉTÉ CIVILE D'ÉTUDES DU PIPE-LINE DE LA MÉDITERRANÉE AU RHIN (SOPIMER) :

- Capital . F 77.000.000. — Participation 9,06 %
- Activités : Étude d'un projet de pipe-line de la Méditerranée au Rhin.

CAISSE FONCIÈRE DE CRÉDIT POUR L'AMÉLIORATION DU LOGEMENT DANS L'INDUSTRIE :

- Capital . F 283.500.000. Participation : 14,11 %.
- Activités Prêts en vue de la construction et de l'aménagement de logements pour les entreprises industrielles ou commerciales.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous rendre compte, pour l'exercice 1958, du mandat de Commissaire aux Comptes que vous avez bien voulu me confier lors de votre dernière Assemblée Générale ordinaire du 19 juin 1958.

Les vérifications auxquelles j'ai procédé ont été conduites selon les règles habituelles en matière de [illegible] et ont comporté outre un examen général des écritures sociales des sondages étendus sur divers points. Toutes les pièces justificatives et explications que j'ai demandées m'ont été fournies. Les méthodes d'évaluation sont identiques à celles de l'exercice précédent, et les informations d'ordre comptable contenues dans le rapport de votre Conseil d'Administration n'appellent aucune remarque particulière.

*

Le Bilan et les Comptes de Résultats, arrêtés au 31 décembre 1958, vous sont présentés sous leur forme habituelle. Il convient toutefois de vous signaler les quelques différences suivantes :

A L'ACTIF :

Il a été créé un poste « MATÉRIEL DE TRANSPORT » groupant tous les matériels de transport y compris les Navires-Citernes dont le poste correspondant disparaît.

Pour répondre aux nouvelles dispositions légales concernant la présentation des bilans, les postes « TITRES DE PARTICIPATION » et « TITRES DE PLACEMENT » font respectivement apparaître sous deux rubriques distinctes, la partie libérée et la partie non libérée.

AU PASSIF :

Dans le chapitre « CAPITAL PROPRE ET RÉSERVES » :

a) Un nouveau poste « PRIME D'ÉMISSION D'ACTIONS » enregistre la prime d'émission de F 2.608.145.000 afférente à la dernière augmentation de capital en numéraire ;

b) La « RÉSERVE SPÉCIALE DE RÉÉVALUATION » et la « RÉSERVE CORRESPONDANT A LA PARTICIPATION DE L'ÉTAT AUX DOMMAGES DE GUERRE (PARTIE ENCAISSÉE) » groupées antérieurement sous une même rubrique générale, sont présentées en deux comptes distincts ;

c) Le poste « PLUS-VALUES A RÉINVESTIR » a été substitué au précédent intitulé trop restrictivement « PLUS-VALUES DE CESSIONS A RÉINVESTIR » ;

d) Conformément aux dispositions fiscales, un poste nouveau a été créé sous la rubrique « PROVISION POUR RISQUE DE DÉPRÉCIATION EN SARRE » en vue de couvrir les risques de dépréciation des immobilisations et des stocks.

Dans le chapitre « DETTES A COURT TERME » :

a) Le poste « TAXES INTÉRIEURES ET DOUANE A PAYER » est substitué au poste précédent « DOUANE A PAYER » ;

b) Le solde dû pour impôt sur sociétés apparaît séparément dans un poste « IMPOT SUR LES BÉNÉFICES DES SOCIÉTÉS ».

AU COMPTE PERTES ET PROFITS :

Le compte général de charges « TAXES INTÉRIEURES, DOUANE ET AUTRES TAXES » a été présenté en deux lignes intitulées, d'une part « TAXES INTÉRIEURES ET DOUANE », d'autre part, « AUTRES TAXES ».

Ces diverses modifications n'appellent aucune observation de ma part, et je ne puis que vous engager à les approuver.

SITUATION GÉNÉRALE

Le rapprochement de la valeur comptable des biens portés à l'Actif du bilan et des dettes envers les tiers inscrites au Passif, fait ressortir les écarts suivants entre 1957 et 1958 (en milliards de francs) :

	1957	1958	Différences
Actif total	85,2	108,2	+ 23
Dettes envers les tiers	39,6	52,5	+ 12,9
Patrimoine social	45,6	55,7	+ 10,1

Ces chiffres se recoupent eux-mêmes comme suit :

	1957	1958	Différences
Capital	31,3	36,5	+ 5,2
Réserves, Provisions, Fonds de renouvellement, Report à Nouveau, etc.	11,6	16	4,4
	42,9	52,5	+ 9,6
Bénéfice de l'exercice	2,7	3,2	+ 0,5
Totaux égaux	45,6	55,7	+ 10,1

L'augmentation de capital effectuée par souscription en espèces à raison d'une action nouvelle pour six anciennes émise à F 7.500, est conforme à l'autorisation donnée à votre Conseil lors de votre Assemblée Générale extraordinaire du 3 septembre 1958.

Votre capital social se trouve ainsi porté à 36.486.030.000 francs divisé en 7.297.206 actions de F 5.000 nominal entièrement libérées.

La progression de 4.400 millions du chapitre « Réserves et Provisions » provient des éléments suivants :

— Primes d'émission d'actions encaissées lors de l'augmentation de capital	2,6
— Dotations aux Réserves et au Report à Nouveau, suivant 3e résolution de la dernière Assemblée Générale ordinaire	1,3
— Affectations diverses à des postes d'ordre fiscal	0,5
Total	4,4

MOUVEMENTS FINANCIERS

Les besoins et les ressources de votre Société pour 1958, exprimés en milliards de francs, peuvent être résumés comme suit :

BESOINS			
Investissements de l'exercice			
— Immobilisations		26,1	
— Autres valeurs immobilisées		0,9	
		27	
Distribution de dividende 1957		1,4	
			28,4
RESSOURCES			
Augmentation du capital social et prime d'émission d'actions		7,8	
Autofinancement			
— Bénéfice de l'exercice 1958	3,2		
— Dotation aux amortissements	4,6		
— Dotation aux provisions	0,3		
— Cessions d'immobilisations et divers	0,4		
		8,5	
Augmentation des dettes à moyen ou long terme		5,5	
			21,8
Excédent			6,6

La différence, soit 6,6 milliards, a donc entraîné un prélèvement sur le fonds de roulement pour un montant équivalent ainsi qu'il ressort du tableau ci-dessous :

	1957	1958	Différences
a) Actif circulant	35,7	36,6	0,9
b) Dettes à court terme	32,5	40	7,5
Différence (a — b)	+ 3,2	— 3,4	6,6

Les différents mouvements énumérés ci-dessus appellent ces quelques commentaires :

Les immobilisations nouvelles (26,1) concernent principalement les raffineries de Bordeaux et de Port-Jérôme, les activités Produits Chimiques, Navigation Maritime (navires Esso Bourgogne, Esso Parentis, Esso Alsace) et Distribution, observation faite que les amortissements (4,6) sont en sensible augmentation (1,3) sur l'année 1957, compte tenu de l'importance accrue des immobilisations, de la révision de certains taux d'amortissement et de l'application, sur le plan fiscal, de possibilités légales d'accélération.

L'augmentation du poste « Autres Valeurs Immobilisées » (0,9) provient notamment de votre souscription à l'augmentation du capital de la Société du Caoutchouc Butyl (SOCABU) et de différents prêts à plus d'un an, compte tenu de divers remboursements et régularisations.

Les dettes à moyen ou long terme ont augmenté de 5,5 milliards correspondant à différents prêts destinés au financement du programme d'expansion du raffinage (3 milliards), au préfinancement de la construction de navires pétroliers (2,1) et à l'édification de logements (0,4).

L'accroissement des dettes à court terme (7,5) provient notamment des taxes intérieures et droits de douane restant à payer en fin d'exercice (4,3) et de l'utilisation des facilités de crédit consenties à votre Société pour certaines dépenses relatives aux investissements (2,5) et pour les achats de pétrole brut (0,7).

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements donnés par votre Société s'élèvent à 19 milliards contre 16 milliards antérieurement : ils ont trait, pour la quasi totalité, à des cautions en douane (14 milliards) et à des garanties relatives à des effets escomptés et non échus en fin d'exercice (5 milliards).

Les engagements reçus se chiffrent à 33 milliards contre 28 milliards à fin 1957 : ils correspondent presque intégralement à des cautions en douane consenties au profit de votre Société par des Confrères, Banques et Compagnies d'assurances.

RÉSULTATS

Les résultats de l'exercice 1958, comparés à ceux de l'exercice précédent, font apparaître les différences suivantes (en milliards) :

	1957	1958	Différences
Ventes et recettes d'exploitation	195,2	222,2	+ 27
Bénéfices d'exploitation	4,8	2,5	— 2,3
Intérêts, dividendes et profits divers, moins charges y afférentes	2	2,6	+ 0,6
Ensemble	6,8	5,1	— 1,7
Dotations aux provisions et plus-values à réinvestir	2,3	0,4	— 1,9
Bénéfice avant impôt	4,5	4,7	+ 0,2
Impôt sur Sociétés	1,8	1,5	— 0,3
Bénéfice net	2,7	3,2	+ 0,5

Le projet de répartition du bénéfice net de F 3.248.125.938 qui vous est soumis est conforme aux dispositions statutaires et légales.

En conclusion, il résulte des examens auxquels j'ai procédé dans le cadre de la mission que vous m'avez confiée, que le Bilan et les Comptes de Résultats qui vous sont présentés reflètent fidèlement la situation de votre Société à la fin de l'exercice 1958, et qu'ils peuvent recevoir votre approbation.

A. VEYRENC
Commissaire aux Comptes
Agréé près la Cour d'Appel de Paris.

RAPPORT SPÉCIAL

prévu par les articles 34 et 40 de la loi du 24 juillet 1867

Votre Conseil d'Administration a porté à ma connaissance les diverses conventions autorisées par lui et intervenues entre votre Société et les sociétés ayant avec la vôtre des administrateurs communs. Les opérations traitées dans ces conditions par Esso Standard S.A.F. avec les sociétés ci-après, se résument ainsi (en chiffres arrondis) :

ESSO REP (administrateurs communs : M. J. BALLET et M. R. B. YOUNG) :
— Achat de pétrole brut (6,3 milliards de francs);
— Vente de divers produits (94 millions de francs);
— Frais de services communs débités par votre Société (45 millions de francs);
— Intérêts payés par votre Société tant sur le compte-courant que sur l'emprunt à long terme (173 millions de francs);
— Pour mémoire : emprunt de 755 millions à 5 % contracté en 1955, remboursable en 1975.

STANDARD-KUHLMANN (administrateurs communs : M. S. SCHEER et M. J. BALLET) :
— Prestations de services et de fournitures effectuées par votre Société (2 millions);
— Façonnages exécutés par cette société (566 millions);
— Prêt en compte-courant à votre Société d'une somme de 200 millions pour une durée maximum d'un an au taux d'escompte Banque de France majoré de deux points; les dits intérêts s'élevant pour l'exercice 1958, à 14 millions.

SOCIÉTÉ NOBEL-BOZEL (administrateur commun : M. SCHEER) :
— Achat de produits chimiques (143 millions);
— Vente de divers produits (300 millions);
— Ventes pour le compte de cette société, de certaines spécialités destinées à l'agriculture (3 millions de francs de commissions en votre faveur).

SOCIÉTÉ D'H. L. M. DE LA SEINE-MARITIME (administrateur commun : M. R. B. YOUNG) :
— Avance à cette société pour achat de terrain (12 millions);
— Règlement de loyers (5 millions).

PORT AUTONOME DU HAVRE (administrateur commun : M. F. FABRE) :
— Vente de divers produits (24 millions);
— Règlement à cette société de frais de dragages et redevances diverses (9 millions de francs).

COMPAGNIE DES TRANSPORTS OCÉANIQUES (administrateur commun : M. F. FABRE).

ENTREPOTS ET MAGASINS GÉNÉRAUX DE PARIS (administrateur commun : M. F. FABRE) :
— Ventes de divers produits.

LIBRAIRIE HACHETTE (administrateur commun : M. E. MONICK) :
— Vente de divers produits.

BANQUE DE FRANCE (dont M. E. MONICK est Gouverneur Honoraire) :
— Garanties de réescompte (10.200 millions);
— Accord de la Banque de France pour garanties par vos banques d'un crédit de caisse de 900 millions.

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS (administrateur commun : M. E. MONICK) :
— Opérations courantes de banque;
— Ouvertures de crédit à moyen terme avec le concours d'un groupe de banques (7 milliards).

BANQUE D'ÉTAT DU MAROC (administrateur commun : M. E. MONICK) :
— Opérations courantes concernant les activités « Bitumes » de votre Société.

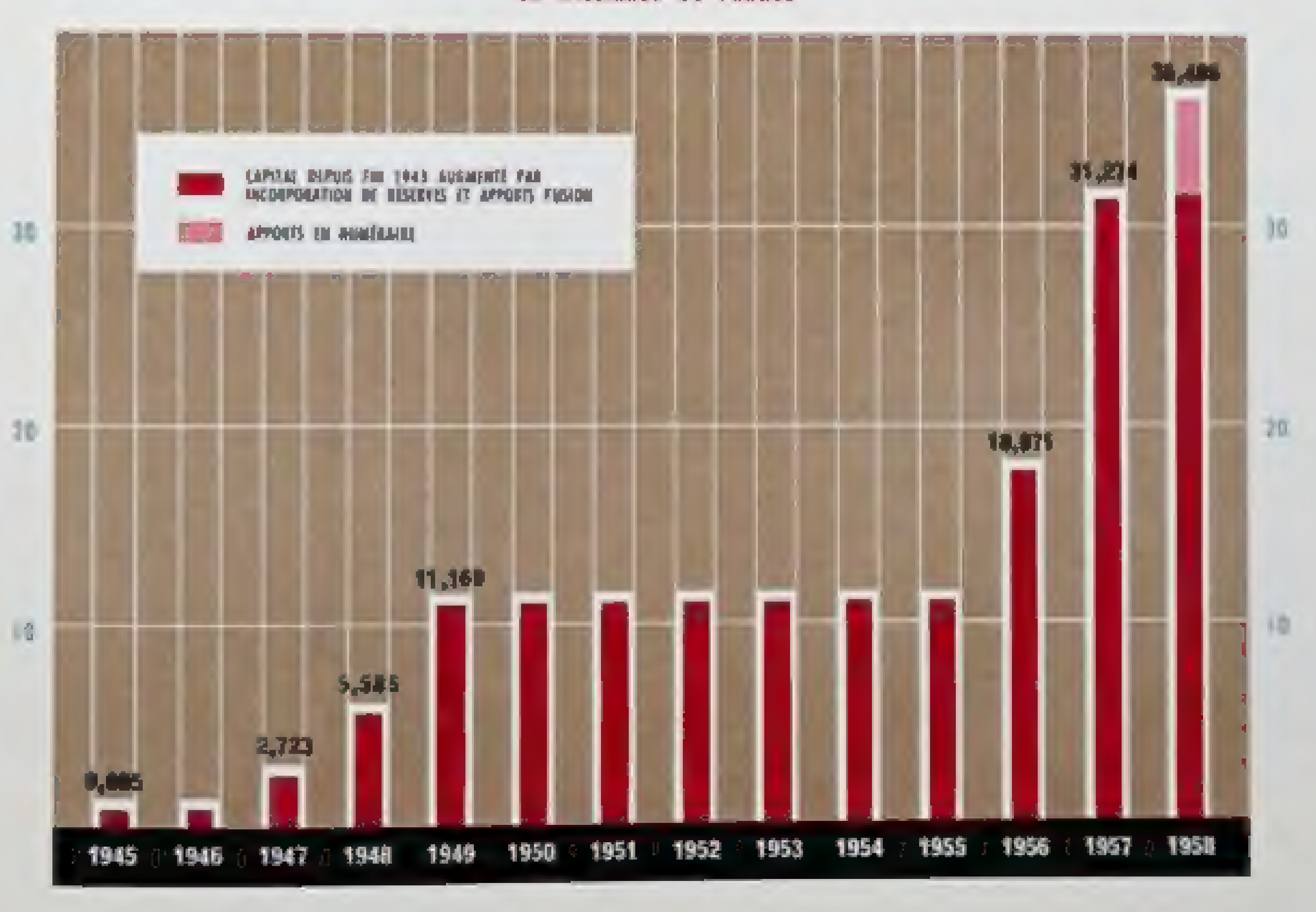
CRÉDIT NATIONAL (administrateur commun : M. E. MONICK) :
— Garantie des ouvertures de crédit à moyen terme (7 milliards) traitées avec la Banque de Paris et des Pays-Bas et le concours de diverses banques.

Telles sont les conventions dont j'avais à vous rendre compte en application des articles 34 et 40 de la loi du 24 juillet 1867 : elles me sont apparues traitées dans des conditions normales et n'appellent aucune observation particulière de ma part.

A. VEYRENC
Commissaire aux Comptes
Agréé près la Cour d'Appel de Paris.

ÉVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL D'ESSO STANDARD S.A.F. DE 1945 A 1958

EN MILLIARDS DE FRANCS



BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1958
(ESSO STANDARD S.A.F.)

ACTIF

ACTIF IMMOBILISÉ OU A LONG TERME 71.580.235.544

	Avant Amortissements	Amortissements	Net
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT : 9.813.375			
Prime de remboursement des obligations	[illegible]	[illegible]	9.813.375
IMMOBILISATIONS : 63.241.718.923			
Terrains, Baux et Concessions	2.994.447.204	84.269.015	2.910.178.189
Constructions	12.114.908.944	7.646.157.760	4.468.751.184
Matériel et outillage	41.357.790.800	22.801.964.616	18.555.826.184
Matériel de transport	14.451.511.190	7.058.386.365	7.393.124.825
Autres immobilisations	3.610.722.722	1.982.953.706	1.627.769.016
Immobilisations en cours	28.286.069.525	—	28.286.069.525

	Avant Provisions	Provisions pour Dépréciation	Net
AUTRES VALEURS IMMOBILISÉES : 8.068.437.713			
Prêts à plus d'un an	512.363.255	37.000.000	475.363.255
Titres de participation (partie libérée)	4.769.401.034	—	4.769.401.034
Titres de participation (partie non libérée)	1.815.000	—	1.815.000
Bons de la Caisse Autonome de Reconstruction	298.207.000	—	298.207.000
Dépôts et Cautionnements	48.855.476	—	48.855.476
Créances à long terme	2.482.226.502	7.430.554	2.474.795.948
PERTES PAR FAITS DE GUERRE INDEMNITÉS A RECEVOIR	305.934.952	45.669.419	260.265.533

ACTIF CIRCULANT 36.643.005.289

	Avant Provisions	Provisions pour Dépréciation	Net
VALEURS D'EXPLOITATION : 16.841.042.549			
Matériel et Matières consommables en magasin	2.542.008.284	—	2.542.008.284
Matières premières (pétrole brut)	2.716.007.744	—	2.716.007.744
Produits finis et marchandises	10.114.536.231	—	10.114.536.231
Produits en cours de fabrication	1.468.490.290	—	1.468.490.290
VALEURS RÉALISABLES A COURT TERME OU DISPONIBLES : 19.801.962.740			
Clients	10.545.916.990	218.649.761	10.327.267.229
Autres débiteurs	3.321.172.196	102.954.799	3.218.217.397
Comptes de régularisation - Actif	2.028.209.653	—	2.028.209.653
Prêts à moins d'un an	131.443.903	—	131.443.903
Effets à recevoir	1.238.773.237	—	1.238.773.237
Chèques et autres valeurs à encaisser	478.551.324	—	478.551.324
Titres de placement (partie libérée)	28.673.499	2.424.981	26.248.518
Titres de placement (partie non libérée)	9.645	—	9.645
Banques et Chèques Postaux	2.328.192.910	—	2.328.192.910
Caisse	25.048.924	—	25.048.924

TOTAL DE L'ACTIF : 108.223.240.833

PASSIF

CAPITAUX PERMANENTS ET A PLUS D'UN AN 64.974.782.784

PATRIMOINE SOCIAL ET PROVISIONS ASSIMILÉES AVANT AFFECTATION DES BÉNÉFICES 57.448.647.697

CAPITAL PROPRE ET RÉSERVES : 44.768.620.677	
Capital social	36.488.030.000
Prime d'émission d'Actions	2.606.145.000
Réserve légale	1.015.200.000
Réserve spéciale de Réévaluation	2.195.985.687
Réserve correspondant à la participation de l'État aux dommages de guerre (partie encaissée)	288.030.551
Réserve générale	1.900.000.000
Plus-value d'apport	337.249.439
REPORT A NOUVEAU	320.319.478
PROVISION POUR RECONSTITUTION DE GISEMENTS	197.628.000
PROVISION POUR DOMMAGES DE GUERRE A RECEVOIR	260.265.533
PLUS-VALUES A RÉINVESTIR	184.294.120
FONDS DE RENOUVELLEMENT : 6.605.000.000	
Dotation pour renouvellement du stock indispensable	3.170.000.000
Provision pour fluctuation de cours des matières premières achetées à l'étranger	3.435.000.000
PROVISIONS POUR RISQUES : 142.519.889	
Provision pour risque de propre assureur	111.528.818
Provision pour risque de dépréciation en Sarre	30.991.071

PASSIF PROPREMENT DIT OU ENVERS LES TIERS (OU DETTES) 52.526.467.200

DETTES A MOYEN OU LONG TERME : 12.526.135.087	
Obligations à plus d'un an	1.096.690.000
Emprunts à plus d'un an	9.742.619.762
Autres dettes à plus d'un an	1.686.825.325

DETTES A MOINS D'UN AN 40.000.332.113

DETTES A COURT TERME : 40.000.332.113	
Fournisseurs	5.612.500.551
Taxes intérieures et douane à payer	3.933.747.405
Autres créanciers	2.353.676.360
Impôts sur les bénéfices des Sociétés	483.720.834
Consignation d'emballages à la clientèle	251.482.148
Comptes de régularisation - Passif	2.099.866.806
Obligations à moins d'un an	15.000.000
Emprunts à moins d'un an	12.380.238
Autres dettes à moins d'un an	705.819.652
Effets à payer	24.332.139.119
RÉSULTATS : BÉNÉFICE DE L'EXERCICE	3.248.128.936

Avals, cautions, garanties et autres engagements donnés : 19.385.939.871

Avals, cautions, garanties et autres engagements reçus : 32.899.413.500

TOTAL DU PASSIF : 108.223.240.833

COMPTE DE RÉSULTATS
(ESSO STANDARD S.A.F.)

RECETTES

VENTES ET RECETTES D'EXPLOITATION	222.237.466.896
INTÉRÊTS ET DIVIDENDES REÇUS	2.896.997.810
AUTRES PRODUITS :	
Encaissements de l'exercice sur réparations dommages de guerre	12.792.849
Profit net sur ventes et retraits d'immobilisations	188.626.285
Divers	126.891.254
TOTAL DES RECETTES	225.462.675.070

CHARGES

COUT DES PRODUITS VENDUS :	
Matières premières et frais de fabrication	96.513.221.072
Taxes intérieures et douane	103.766.568.343
Autres taxes	1.330.716.704
Amortissements	3.523.413.341
COUT DE DISTRIBUTION ET DE GESTION :	
Frais	13.253.211.534
Taxes	1.273.472.018
Amortissements	1.092.283.707
AUTRES CHARGES :	
Réparations et frais relatifs aux dommages de guerre	14.140.793
Impôts sur intérêts et dividendes reçus	525.810.539
PROVISIONS EXCEPTIONNELLES :	
Augmentation de la dotation pour renouvellement du stock indispensable	175.000.000
Augmentation de la provision pour fluctuation de cours	135.000.000
Provision pour risques de dépréciation des immobilisations et stocks en Sarre	30.991.071
PLUS-VALUES A RÉINVESTIR	64.434.530
IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES	1.517.283.482
TOTAL DES CHARGES	222.214.549.134
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE 1958	3.248.125.936

Imp. Déchaux - Paris

COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ
(ESSO STANDARD S.A.F. ET ESSO REP)

RECETTES

VENTES ET RECETTES D'EXPLOITATION	227.509.605.884
INTÉRÊTS ET DIVIDENDES REÇUS	276.189.028
AUTRES PRODUITS :	
Encaissements de l'exercice sur réparations dommages de guerre	12.792.849
Profit net sur ventes et retraits d'immobilisations	175.324.526
Divers	146.591.760
PROVISION POUR RECONSTITUTION DE GISEMENTS DEVENUE DISPONIBLE	2.836.600.000
TOTAL DES RECETTES	230.957.104.023

CHARGES

COUT DES PRODUITS VENDUS :	
Matières premières, frais de fabrication et de production	90.237.676.002
Taxes intérieures et douane	103.766.566.343
Autres taxes	1.527.024.704
Amortissements	4.060.414.341
Redevances à l'État	1.143.332.532
COUT DE DISTRIBUTION ET DE GESTION :	
Frais	13.281.585.516
Taxes	1.280.385.018
Amortissements	1.093.245.707
CHARGES D'EXPLORATION	2.807.885.505
AUTRES CHARGES :	
Réparations et frais relatifs aux Dommages de Guerre	14.140.793
Impôts sur intérêts et dividendes reçus	525.810.539
PROVISIONS EXCEPTIONNELLES :	
Augmentation de la dotation pour renouvellement du stock indispensable	185.000.000
Augmentation de la provision pour fluctuation de cours	135.000.000
Provision pour reconstitution de gisements	2.904.300.000
Provision pour risques de dépréciation des immobilisations et stocks en Sarre	30.991.071
PLUS-VALUES A RÉINVESTIR	64.434.530
IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES DE L'EXERCICE	3.027.109.617
TOTAL DES CHARGES	226.054.902.418
BÉNÉFICE TOTAL	4.902.201.605
À déduire :	
PART DES INTÉRÊTS MINORITAIRES DES TIERS DANS ESSO REP	465.396.456
BÉNÉFICE NET CONSOLIDÉ	4.436.805.149

À l'intérieur de la couverture : BILAN CONSOLIDÉ

BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 1958

(ESSO STANDARD S.A.F. ET ESSO REP)

ACTIF

ACTIF IMMOBILISÉ OU A LONG TERME 77.060.898.912

FRAIS D'ÉTABLISSEMENT : 240.049.127	Avant Amortissements	Amortissements	Net
Prime de remboursement des Obligations	18.750.000	8.936.625	9.813.375
Autres frais d'établissement	1.151.178.685	920.942.933	230.235.752

IMMOBILISATIONS : 71.438.383.405	Avant Amortissements	Amortissements	Net
Terrains, Baux et Concessions	3.050.370.268	84.269.015	2.966.101.253
Travaux souterrains et sondages	5.557.834.029	805.055.974	4.752.778.055
Constructions	12.206.885.519	7.667.426.899	4.539.458.620
Matériel et outillage	43.855.345.710	23.221.336.685	20.634.009.025
Matériel de transport	14.556.142.401	7.102.018.717	7.454.123.684
Autres immobilisations	4.525.979.541	2.133.874.016	2.392.105.525
Immobilisations en cours	28.699.787.243	—	28.699.787.243

AUTRES VALEURS IMMOBILISÉES : 5.122.200.847	Avant Provisions	Provisions pour Dépréciation	Net
Prêts à plus d'un an	636.833.003	[illegible]	599.833.003
Titres de participation (partie libérée)	1.649.005.824	—	1.649.005.824
Titres de participation (partie non libérée)	1.815.000	—	1.815.000
Bons de la Caisse Autonome de la Reconstruction	298.207.000	—	298.207.000
Dépôts et Cautionnements	98.544.072	—	98.544.072
Créances à long terme	2.482.226.502	7.430.554	2.474.795.948
PERTES PAR FAITS DE GUERRE INDEMNITÉS A RECEVOIR	305.934.952	45.669.419	260.265.533

ACTIF CIRCULANT 39.013.519.253

VALEURS D'EXPLOITATION : 17.660.143.260	Avant Provisions	Provisions pour Dépréciation	Net
Matériel et Matières consommables en magasin	3.713.464.937	—	3.713.464.937
Matières premières (pétrole brut)	2.363.651.602	—	2.363.651.602
Produits finis et marchandises	10.114.536.231	—	10.114.536.231
Produits en cours de fabrication	1.468.490.290	—	1.468.490.290

VALEURS RÉALISABLES A COURT TERME OU DISPONIBLES : 21.353.375.993	Avant Provisions	Provisions pour Dépréciation	Net
Clients	10.770.484.287	218.649.761	10.551.834.526
Autres débiteurs	3.615.998.193	103.427.816	3.512.570.377
Comptes de régularisation - Actif	2.064.911.536	—	2.064.911.536
Prêts à moins d'un an	147.474.385	—	147.474.385
Effets à recevoir	1.247.111.539	—	1.247.111.539
Chèques et autres valeurs à encaisser	478.551.324	—	478.551.324
Titres de placement (partie libérée)	28.673.499	2.424.981	26.248.518
Titres de placement (partie non libérée)	9.645	—	9.645
Banques et Chèques Postaux	3.298.615.219	—	3.298.615.219
Caisse	26.048.924	—	26.048.924

TOTAL DE L'ACTIF : 116.074.398.165

PASSIF

CAPITAUX PERMANENTS ET A PLUS D'UN AN 71.555.108.470

PATRIMOINE SOCIAL ET PROVISIONS ASSIMILÉES AVANT AFFECTATION DES BÉNÉFICES 58.383.973.383

CAPITAL PROPRE ET RÉSERVES : 45.471.665.821	
Capital social	36.486.030.000
Primes d'émission d'Actions	3.012.718.087
Réserve légale	1.311.873.087
Réserve spéciale de Réévaluation	2.158.865.687
Réserve correspondant à la participation de l'État aux dommages de guerre (partie encaissée)	208.030.551
Réserve générale	1.900.000.000
Plus-value d'apport	337.248.439
REPORT A NOUVEAU	2.548.300.020
PROVISION POUR RECONSTITUTION DE GISEMENTS	3.101.928.000
PROVISION POUR DOMMAGES DE GUERRE A RECEVOIR	260.265.533
PLUS-VALUES A RÉINVESTIR	184.294.120
FONDS DE RENOUVELLEMENT : 6.675.000.000	
Dotation pour renouvellement du stock indispensable	3.240.000.000
Provision pour fluctuation de cours des matières premières achetées à l'étranger	3.435.000.000
PROVISIONS POUR RISQUES : 142.519.889	
Provision pour risque de propre assureur	111.528.818
Provision pour risque de dépréciation en Sarre	30.991.071

PASSIF PROPREMENT DIT OU ENVERS LES TIERS (OU DETTES) 52.328.947.025

DETTES A MOYEN OU LONG TERME : 13.171.135.087	
Obligations à plus d'un an	1.096.690.000
Emprunts à plus d'un an	10.387.618.762
Autres dettes à plus d'un an	1.686.829.325

DETTES A MOINS D'UN AN 39.157.811.938

DETTES A COURT TERME : 39.157.811.938	
Fournisseurs	6.128.037.828
Taxes intérieures et douane à payer	3.933.747.405
Redevance sur la production de pétrole brut	1.141.320.809
Autres créanciers	2.462.588.464
Impôts sur les bénéfices des Sociétés	897.651.134
Consignation d'emballages à la clientèle	251.482.146
Comptes de régularisation - Passif	2.458.229.867
Obligations à moins d'un an	15.000.000
Emprunts à moins d'un an	12.380.238
Autres dettes à moins d'un an	705.819.652
Effets à payer	21.151.354.593

RÉSULTATS : BÉNÉFICE DE L'EXERCICE	4.436.805.149
INTÉRÊTS MINORITAIRES DES TIERS DANS ESSO REP	953.672.608

Avals, cautions, garanties et autres engagements donnés : 19.365.929.971

Avals, cautions, garanties et autres engagements reçus : 32.899.413.500

TOTAL DU PASSIF : 116.074.398.165